

RÉDACTION
ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles
TÉLÉPHONES
Rédactions : 2.26.22
Abonnements : 2.30.03
Compte post. : 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 7.— 12.— 24.—
Etranger 4.50 10.50 20.— 40.—

LA LIBERTÉ

L'AMI DU PEUPLE
Quotidien politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 2.26.41

PRIX DES ANNONCES :
Le millimètre sur une colonne
Canton 12 cts
Autre provenance 15 cts
Réclames 37 cts
Réclames dernière page 55 cts

NOUVELLES DU JOUR Assistance et solidarité chrétienne

Un discours de M. Churchill à Bruxelles. « Faute d'un Etat qui en soit un... » Festivités policières à Prague.

Au Congrès du Mouvement européen, à Bruxelles, M. Churchill a prononcé un nouveau discours, dans lequel il a souligné d'abord l'échec de l'ONU, qui « a enregistré un plus maigre succès que la Société des Nations en son temps, pendant la même période ». « Les Nations-Unies se sont transformées en une institution où l'on se jette à la face des injures réciproques. Comment peut-on penser qu'une institution de ce genre puisse posséder une autorité telle que l'auraient voulue ses fondateurs ? »

L'ancien Premier britannique a constaté que la sécurité mondiale, menacée par l'offensive de l'idéologie communiste et la menace armée de l'URSS, n'a pu être assurée, en raison des lacunes que présente l'Organisation des Nations-Unies. Pour lui donner une structure solide, il convenait d'en venir à la création d'organisations régionales, telles que les prévoit la Charte de l'ONU. La plus importante de ces organisations est celle qui doit permettre à l'Europe, une fois unifiée, « de devenir un facteur décisif dans la vie du monde », car la prospérité mondiale est inconcevable sans le relèvement de l'Europe.

Conscient de la gravité de sa tâche, le Mouvement européen puise les principes de son union dans le domaine spirituel. Il tient la sauvegarde des droits de l'homme, définis dans la Charte des Nations-Unies, pour un élément essentiel de son succès; aussi est-il prêt à accueillir dans son sein tout Etat de notre continent qui se prononce « sincèrement » en leur faveur. « Il y a malheureusement quelques Etats d'Europe qui ne sont plus à même de se prononcer en faveur des droits de l'homme, droits dont ils auraient fort besoin d'ailleurs. Ces pays sont placés sous le joug de l'oligarchie du Kremlin et sont les victimes d'une tyrannie plus implacable et plus impitoyable que toutes celles que connut l'humanité. Nous sommes heureux que ces pays soient représentés par des hommes et des femmes qui ont pu fuir de ces Etats. »

M. Churchill a défini comme suit les principes du Mouvement européen : amour de la liberté; lutte contre le totalitarisme sous toutes ses formes; recherche de la vérité; respect de la personne humaine. « Ces valeurs morales, appuyées par la foi chrétienne, constituent le message de notre civilisation européenne, vieille de deux mille ans. » Après le Parlement européen, le second pas à entreprendre est d'« essayer de créer la Cour européenne de justice des droits de l'homme », qui devra défendre et faire respecter, sur le plan européen, un principe dont la valeur universelle a été reconnue par l'ONU. « Il ne doit plus se produire, à l'intérieur des frontières de l'Europe unie, un acte aussi ignoble que le procès intenté au cardinal Mindszenty. »

A Paris, le Conseil national du parti socialiste et le Comité exécutif du Rassemblement du peuple français ont siégé simultanément hier, dimanche. Par 2855 voix contre 589 et 180 abstentions, le Comité socialiste a décidé de maintenir la coalition gouvernementale actuelle, en dépit des efforts tentés par M. Edouard Depreux, qui, au nom de la Fédération de la Seine, a ouvertement critiqué la politique générale du parti, et par M. Marceau Pivert, qui a demandé la sortie du gouvernement des ministres socialistes si les trois conditions suivantes ne pouvaient être remplies : signature de la paix avec Ho Chi Minh, défense des nationalisations et attribution d'une prime mensuelle de 3000 fr. aux salariés touchant moins de 15.000 fr.

n'est pas défendue! » Ainsi commence la déclaration finale publiée par le Comité exécutif du RPF. « A l'intérieur, l'entreprise des séparatistes prépare la voie à l'invasion et à l'occupation soviétique », lit-on dans cette déclaration, qui poursuit : « Mettre hors d'état de nuire les agents de l'étranger et, en même temps, leur arracher la fraction du peuple qu'ils dominent, voilà le premier devoir. »

Soulignant ensuite que « la dictature totalitaire a asservi déjà les deux tiers de l'Europe et la moitié de l'Asie », ce texte critique le régime français actuel, « qui ne peut en vérité ni concevoir, ni inspirer, ni organiser la défense nationale », et fait remarquer que le Pacte de l'Atlantique ne vaudra, pour la défense du pays, « que ce que vaudra la défense nationale française, c'est-à-dire ce que vaudra l'Etat ».

Samedi ont commencé, en Tchécoslovaquie, les festivités décrétées par le régime communiste de Gottwald et Zapotocky en l'honneur de son premier anniversaire. Dans la capitale, ces réjouissances ont débuté par un grand défilé de la milice ouvrière armée et des troupes d'élite de la police. On ne pouvait, reconnaissons-le, illustrer plus clairement le caractère d'Etat policier de la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui.

L'immense place Venceslas, au centre de Prague, servait de cadre à ce déchaînement d'enthousiasme commandé. Les excès de confiance étant rigoureusement prohibés dans les jeunes « démocraties populaires », la police avait ordonné et contrôlé la fermeture des innombrables fenêtres qui donnent sur la place Venceslas, à l'exception d'une seule, réservée aux correspondants de la presse étrangère. En outre, des policiers armés étaient répandus dans le public, tandis que d'autres surveillaient les toits, les balcons et les entrées des maisons, ainsi que tous les accès au lieu de la cérémonie. Au premier rang de l'enceinte réservée au public, on n'admettait que les spectateurs munis de cartes spéciales.

Dans cette atmosphère de confiance touchante, des orateurs triés sur le volet prononcèrent les discours d'usage. L'un des plus violents fut celui de la présidente du Comité d'action parlementaire, qui s'en prit aux politiciens tchécoslovaques en exil, leur reprochant d'avoir préféré la fuite vers l'Ouest, alors que personne ne les avait persécutés ni poursuivis (si les prisons sont pleines, c'est sans doute par pure déférence envers les geôliers, qui risqueraient de s'ennuyer autrement). Cette dame fit également de l'ironie à bon marché sur le compte des « héros » qui n'osèrent élever la voix, en février 1948, contre le changement de politique survenu; elle omit de préciser où et comment ces voix auraient pu s'exprimer, puisque les auteurs du coup d'Etat communiste tenaient tous les leviers de commande. Enfin, la Théroigne de Méricourt pragoise eut le front d'affirmer que, au cours de l'épuration parlementaire, aucun député n'avait été privé de ses privilèges « pour ses opinions politiques ». On aimerait connaître alors les vrais motifs de l'épuration : s'agissait-il des opinions que les députés pouvaient avoir sur la meilleure façon de pêcher à la ligne ou de collectionner des timbres-poste ?

NOUVELLES DIVERSES

M. Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral, a fêté samedi son 50^e anniversaire.
— Aux termes d'un télégramme adressé au Département politique par la Légation de Suisse à Nankin, la colonie suisse de Tien-Tsin est saine et sauve.
— Le président de la République turque, Ismet Inonu, a reçu samedi M. Paul Ruegger, président du Comité international de la Croix-Rouge.
— Les forces égyptiennes ont commencé, samedi matin, l'évacuation de Falouja, dans le Néguev.

Notre article Renouveau fribourgeois signalant la nécessité urgente de résoudre le problème posé pour les finances communales et, par voie de conséquence, celui de l'assistance publique qui en est un des chapitres importants, nous a valu d'un éminent correspondant, bien placé par sa profession pour connaître les insuffisances du régime actuel, l'article ci-dessous qui émet de très intéressantes suggestions que nous sommes fort heureux de soumettre à nos lecteurs.

Les inégalités et leurs conséquences

« Aimez-vous les uns les autres. » Après l'amour dû à Dieu, celui dû au prochain est le commandement suprême qui doit être à la base de toute la vie de ceux qui se disent les disciples du Christ.

Les devoirs qui en découlent sont connus. Aimer son prochain, ce n'est pas simplement faire une aumône, d'un air souvent protecteur, au pauvre rencontré sur le chemin.

C'est faire comprendre à tous ceux qui souffrent, moralement, physiquement, financièrement, qu'on les aime et qu'on est prêt à les aider en ouvrant non seulement son portefeuille, mais surtout son cœur.

Celui qui n'est pas capable de faire pour ses frères les sacrifices nécessaires fait injure au Christ en prétendant être l'un de ses disciples.

La charité chrétienne ne s'arrête certainement pas aux relations qui existent entre les individus; elle doit monter plus haut, dans les différents stades de l'organisation de la société humaine.

Chez nous, c'est la commune qui a le devoir moral, et pratiquement légal, de l'assistance des indigents et des malades pauvres. Dans notre canton, les charges de l'assistance sont particulièrement lourdes dans un grand nombre de communes dont elles absorbent presque entièrement les ressources financières, souvent bien modestes.

La question des communes obérées est depuis longtemps pour l'Etat la cause de grands soucis et c'est lui, pour finir, qui doit leur venir en aide.

On peut affirmer, sans exagération, que de nombreuses communes succombent littéralement sous le poids des charges de l'assistance, alors que d'autres se maintiennent dans un équilibre à peu près normal, et il en est enfin qui sont dans une situation privilégiée. Pour elles, les frais d'assistance sont presque nuls et leur situation financière est plus que normale.

Alors que dans les unes les contribuables sont pressurés jusqu'au dernier centime, dans les autres les impôts communaux sont très minimes et il doit exister encore d'heureux citoyens alsés qui touchent de leur commune certaines prestations, comme du bois.

Les communes de chez nous sont réparties en six classes suivant leur situation financière, mais quel abîme entre une commune de première classe et celle de la sixième!

Pour finir, ce sont les indigents qui souffrent d'une pareille situation.

Que peuvent-ils attendre, en effet, d'une commune qui est elle-même une indigente? Et l'on comprend, sans l'excuser peut-être, le geste de certaines communes qui se débarrassent sur la ville de Fribourg de leurs indigents en leur garantissant une très modeste location, mais en laissant bien souvent à la charité privée le soin de faire le reste. Tirer les sonnettes est un art bien trop répandu; le paupérisme, une plaie pour notre capitale, n'a peut-être pas d'autre cause.

C'est là une situation anormale qui choque les principes de l'équité et les sentiments de la solidarité chrétienne.

Si celle-ci, d'après l'ordre formel du Christ, doit s'exercer entre les individus, pourquoi ne pourrait-elle pas être exigée, au nom de ce même commandement, entre les communes les plus favorisées du sort venant en aide à celles qui ne le sont pas, ou en tout cas très peu?

Une solution

La solution pratique n'est pas impossible à trouver : il suffit d'y mettre un peu de bonne volonté.

La solution la plus simple serait la création d'un fonds d'assistance cantonal, organisé par une loi, alimenté par les prestations des communes.

Celles-ci seraient basées sur le nombre d'habitants, le taux par habitant fixé lui-même suivant la situation financière de la commune. Bien entendu, l'allocation des secours continuerait à se faire par l'autorité communale, mais il y aurait possibilité pour elle de présenter son décompte et d'obtenir remboursement total ou partiel de ses prestations. D'autre part, son sens de la responsabilité n'en serait pas atteint. Elle n'aurait pas pour autant le sentiment de disposer de l'argent d'autrui pour assister ses pauvres, puisque les communes alimenteraient de leurs propres deniers

cette caisse de compensation cantonale pour les frais d'assistance.

On verrait ainsi s'égaliser dans notre canton les charges de l'assistance; cet acte de belle solidarité chrétienne ferait disparaître l'affligeant spectacle des uns succombant sous le fardeau alors que les autres se complaisent dans une douce aisance.

Les objections

Les objections, et sur quel ton indigné ne les entend-on pas formuler! sont bien connues.

La plus courante est celle-ci : si certaines communes se trouvent aujourd'hui dans une situation financière des plus fâcheuses, elles n'ont qu'à s'en prendre à elles-mêmes, car cette situation est la conséquence d'une mauvaise gestion, d'une dilapidation des deniers publics.

Cela est possible dans quelques cas, mais est-ce une raison suffisante pour laisser indéfiniment ces communes se débattre dans de cruelles difficultés et refuser de leur tendre une main pour toutes une main secourable? Est-il juste que les générations actuelles et futures paient toujours, sans espoir d'amélioration, les fautes commises par celles qui les ont précédées, ou que l'ensemble des citoyens soit indéfiniment tenu responsable des erreurs de quelques-uns?

Ces fautes, si elles ont vraiment existé, c'est maintenant du passé sur lequel il faut savoir jeter le voile de l'oubli et, par un acte de saine solidarité, il faut aider ces communes à sortir de leur pénible situation.

Qu'elles n'aient plus l'impression de jouer le rôle de parias dans la grande famille cantonale; qu'elles retrouvent leur dignité et une place égale à la table familiale.

Le canton tout entier en sera moralement élevé et en retirera sûrement des bénéfices tant matériels que spirituels.

Beaucoup de communes obérées ne sauraient être rendues responsables de leur situation; elles ont été victimes de circonstances malheureuses, souvent indépendantes de leur volonté : construction onéreuse d'une maison d'école, contribution à l'établissement d'une nouvelle route, d'un chemin de fer, incendie, éboulement, etc.

Si ces prestations n'ont guère de conséquences pour les communes qui ont des biens (domaines, prés, montagnes) auxquels elles peuvent puiser, elles peuvent devenir catastrophiques pour des communes sans revenu.

Ce n'est pas non plus leur faute si le nombre des pauvres à soutenir est beaucoup plus grand chez elles qu'ailleurs. Lorsqu'on procéda, il y a un certain nombre d'années, spécialement dans la Singine, à la division de communes trop grandes en communes plus petites, les unes surent fort bien se faire la part du lion et attribuer à la voisine la majorité des indigents. Est-ce équitable aujourd'hui de reprocher à ces dernières leur impécuniosité et de leur en faire un crime?

La deuxième objection est aussi des plus courantes : c'est le grand cri d'indignation : Tout cela, c'est du communisme.

Voilà le grand mot lâché : c'est du communisme! Eh! bien, oui, d'accord, c'est du communisme, mais non pas sous le sens actuel et politique du mot, du communisme à la Lénine ou Nicole, avec le vol de la propriété privée, l'émeute dans la rue, les massacres, le sang, la révolution en un mot.

Non, pas cela, mais communisme dans sa consolante signification de communion, communion du Christ avec ses fidèles, communion des saints, communion des hommes entre eux, communion des peuples, c'est-à-dire mise en commun de toutes les valeurs, aussi bien matérielles que morales et spirituelles.

Pas question de dépouiller arbitrairement ceux qui, par leur travail, leurs capacités et leur instruction, possèdent plus que d'autres, mais mise à disposition des plus déshérités du superflu, quelquefois scandaleux, dont certains disposent.

Quel bel exemple de communisme ne nous donnent-elles pas, ces splendides communautés religieuses où chacun, depuis le moine le plus savant jusqu'au frère converti le plus humble, contribue à la bonne marche matérielle et morale du monastère! Si le mot de communisme, trop ancré maintenant dans sa détestable réputation, choque beaucoup d'oreilles, il n'est pas difficile de le remplacer par un autre, celui par exemple de solidarité chrétienne.

Et tout cela n'est-il pas vrai sur le plan communal comme sur le plan individuel?

Un de nos magistrats, exposant un jour des idées, si ce n'est exactement les mêmes que celles qui viennent d'être énoncées, tout au moins analogues, fut traité de bolcheviste par ceux qui croient détenir le monopole des grands principes sociaux. N'en déplaise à ces derniers, il faut une fois pour toutes être sincère. Ou bien l'on est un chrétien, dans toute l'acception du mot, sans réserve, sans restriction, avec toutes les conséquences que comporte ce terme, et alors on ne traitera plus de communistes ceux

qui veulent, du haut en bas de l'échelle sociale, plus de compréhension, plus d'amour, plus d'entraide efficace, ou bien alors, si l'on n'est pas capable d'adopter avec tout son cœur cette notion de solidarité humaine, qu'on ait le courage de reconnaître que l'on n'a de chrétien qu'une façade qui trompera peut-être les hommes, mais qui sûrement ne trompera pas Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres. »

Comme cela serait beau si notre cher canton de Fribourg qui a, à son actif, de si belles institutions, pouvait donner l'exemple, si cette notion d'une charité chrétienne plus étendue, englobait non seulement les individus, mais aussi les communes, l'Etat, peut-être un jour les cantons dans notre Suisse, et, qui sait, au delà de nos frontières, les Etats du monde, à chaque échelon, les uns, les favorisés, venant au secours des autres, les déshérités !

Le canton de Fribourg, agricole et peu fortuné, a su faire des sacrifices considérables pour faire rayonner dans le monde, par son Université, la vérité. Pourquoi ne pourrait-il pas, par ses forces morales et religieuses, faire rayonner alentour la charité ? Pr

EN ITALIE

Après M. Thorez, M. Togliatti

Le leader communiste italien, M. Palmiro Togliatti, a déclaré au *Giornale Della Sera*, qui l'a interrogé au sujet des paroles que M. Thorez a prononcées sur l'attitude des communistes français, dans l'éventualité d'une occupation soviétique, que, si une armée soviétique se lançait à la poursuite d'un agresseur sur le sol italien, le peuple italien — qui ne peut que condamner quelque agression que ce soit — aurait « le devoir évident » d'aider de la façon la plus efficace l'armée soviétique.

Après avoir affirmé que l'Union soviétique n'a aucune intention d'attaquer qui que ce soit, et encore moins l'Italie, M. Togliatti a ajouté :

Toutefois, si quelqu'un envisage la possibilité d'un conflit entre l'Italie et l'URSS, c'est qu'il pense que l'Italie devrait faire la guerre à la Russie pour les mêmes raisons que voudraient la lui faire les milliardaires américains. C'est là l'hypothèse, non pas d'une guerre nationale, mais d'une guerre typique de classe et d'idéologie, d'une guerre de la réaction contre les travailleurs et, dans ce cas, l'attitude de ceux qui sont pour les socialistes contre la réaction est claire.

Démission de M. Saragat

M. Giuseppe Saragat, leader du parti socialiste minoritaire et vice-président du Conseil, a démissionné de son poste au gouvernement.

Cette démission a été déterminée par l'attitude antigouvernementale adoptée, vendredi, à la Chambre, par le député Lopardi, membre du parti Saragat. M. Lopardi avait interpellé le gouvernement au sujet du prince Borghèse, ex-commandant d'une unité néo-fasciste, dont la libération, par le jeu de l'amnistie, a provoqué l'indignation de larges secteurs de l'opinion publique. Le président du Conseil, M. de Gasperi, n'avait pas manqué de s'étonner de cette position prise par un député de la majorité. De son côté, M. Saragat avait désavoué M. Lopardi.

En réalité, le geste de M. Saragat n'est qu'une conséquence des dissensions qui ont surgi au sein du parti socialiste dissident, au sujet de certains aspects de la politique au Cabinet de Gasperi, et qu'avait mises en lumière le récent Congrès national du parti. Ces dissensions portent surtout sur la politique sociale et la politique extérieure, un fort courant s'étant dessiné contre l'éventuelle adhésion de l'Italie à un pacte impliquant des engagements de caractère militaire.

Le procès Graziani va recommencer... devant un autre tribunal

Le procès de Graziani, interrompu par la récente maladie de l'accusé, avait repris, samedi, devant la Cour d'assises de Rome. Le défenseur de l'ex-chef d'état-major de l'armée républicaine fasciste a soutenu l'incompétence de la Cour et demandé que son client soit jugé par le Tribunal militaire, en application de l'article 103 de la Constitution, selon lequel le jugement des délits commis par des militaires est de la compétence de ce tribunal.

A la suite de cette demande, la Cour d'assises a déclaré son incompétence. Le procès Graziani recommencera donc, à une date qui reste à établir, devant le Tribunal militaire.

Manifestations

contre la libération du prince Borghèse

Des manifestations ont eu lieu, dimanche, dans toutes les grandes villes d'Italie, pour protester contre la libération, par suite de l'amnistie, du prince Borghèse, ancien commandant d'une unité néo-fasciste.

A Milan, dix personnes ont été blessées et plusieurs contusionnées au cours d'une violente bagarre. Pour disperser les manifestants, la police a fait usage de gaz lacrymogène.

Découverte de munitions et d'explosifs

Une centaine d'arrestations ont été opérées, à Naples et dans les environs, par la gendarmerie, qui a effectué de nombreuses perquisitions, au cours desquelles plus de 600 kg. d'explosifs et de munitions, ainsi que des armes en tout genre, ont été saisis.

L'armée américaine manque de médecins

Washington, 27 février.

Près de 15.000 médecins et dentistes américains, qui furent dispensés du service militaire pendant la guerre pour leur permettre de terminer leurs études, ont été invités à s'annoncer pour une période de service volontaire de deux ans, cela pour atténuer la pénurie de médecins qui se fait sentir dans l'armée américaine.

Le Département de la défense nationale se réserve de prendre des mesures de contrainte si les inscriptions volontaires ne devaient pas suffire.

Les propos de Thorez :

« Une renonciation à la France »

Saint-Etienne, 27 février

« Ce qu'a dit M. Thorez, même avec le conditionnel, n'en est pas moins une renonciation à la France », a déclaré dimanche, M. Georges Bidault, ancien président du Conseil, ancien ministre des Affaires étrangères, devant la Fédération du mouvement républicain populaire.

« Le parti communiste est atteint — c'est le moins qu'on puisse dire — de bigamie », a poursuivi M. Bidault. « Il aime bien sa seconde femme, celle-ci étant la France, à la condition qu'elle soit toujours d'accord avec la première. A qui fera-t-on croire, a ajouté l'ancien président du Conseil, que ceux qui sont allés à Prague, à Budapest et à Varsovie, qui ont rompu avec Tito lui-même, ont le droit de se faire passer pour des agneaux ? »

Un premier bilan

Paris, 27 février.

De source autorisée, un premier bilan des opérations de police effectuées au cours des dernières 36 heures au siège de différents périodiques communistes précise que 15 personnes ont été appréhendées et conduites à la Sûreté nationale, où les inspecteurs de la DST (Défense de la sécurité du territoire), chargés des affaires d'espionnage, les ont longuement interrogés. Quatre d'entre elles ont été maintenues en état d'arrestation et conduites au Palais de Justice, dans le bureau de M. Jadin, juge d'instruction déjà chargé du dossier des poursuites contre MM. Thorez et Cachin. On s'attend qu'elles soient ensuite transférées à la caserne de Reuilly, siège du Tribunal militaire, où un officier inspecteur sera appelé à statuer sur leur sort.

Ces quatre suspects N° 1 sont : Jacques Friedland, journaliste à *Regards* ; Pierre Juin, rédacteur en chef de cette publication ; Robert Pémillaut, administrateur-gérant de l'hebdomadaire *France d'abord*, organe des anciens francs-tireurs partisans, et Bertrand Jouenne, dessinateur au bureau d'études de la Société nationale de constructions aéronautiques du Centre.

Au cours de son interrogatoire, Jacques Friedland a déclaré que les documents contenus dans sa serviette étaient destinés à alimenter une campagne, faite sur les directives du parti communiste, campagne portant sur « la reconversion » des industries de paix en industries de guerre.

Prié de s'expliquer sur la source où il puisait des renseignements aussi complets, Jacques Friedland répondit aux policiers qu'il les avait obtenus de techniciens inscrits au parti communiste et il cita le nom de Bertrand Jouenne, qui devait aussitôt faire l'objet d'un mandat d'arrêt.

Au cours de son interrogatoire, Friedland s'est défendu d'avoir l'intention de divulguer les documents confidentiels qu'il détenait à une puissance étrangère.

Tous les documents saisis au cours des perquisitions ont été soumis à l'examen d'experts militaires. Il semble que, si certains de ces documents ne contiennent que des renseignements pouvant être trouvés dans des revues spécialisées, un certain nombre cependant peuvent être considérés comme « tout à fait secrets ».

Onze autres personnes, enfin, qui avaient été entendues à la Sûreté nationale, ont été relâchées, mais il n'est pas impossible que certaines d'entre elles fassent l'objet de poursuites. Les inspecteurs s'attachent particulièrement au cas de M. Paul Raskine, qui travaille actuellement à l'Union des syndicats de la région parisienne, et qui fut employé un moment au bureau d'information rattaché à l'ambassade de l'URSS à Paris. On cite également parmi les communistes remis en liberté M. Guérin, délégué syndical à la Société nationale de constructions aéronau-

tiques du Sud-Ouest, et M^{me} Aline Garcia, secrétaire à l'hebdomadaire *Regards*. Tous deux auraient été cependant priés de se tenir à la disposition de la justice militaire.

Paris, 27 février.

Les quatre communistes (trois journalistes et un dessinateur) arrêtés dans l'affaire de l'hebdomadaire *Regards* seront jugés par un tribunal militaire.

Agissant au nom du gouverneur militaire de Paris, le colonel Roncin, directeur de la justice militaire de la première région, s'est en effet reconnu compétent pour donner l'ordre d'informer contre ces quatre communistes.

Paris, 27 février.

M. Ramadier, ministre de la Guerre, n'a retenu que les articles 81 et 83 du code pénal prévoyant une peine d'emprisonnement de un à cinq ans pour le délit d'atteinte à la sûreté de l'Etat par possession ou divulgation de secrets de la défense nationale, contre les quatre journalistes communistes déferés au tribunal militaire et qui auraient pu être inculpés en vertu de l'art. 76 du Code pénal, qui prévoit la peine de mort.

Le journaliste Friedland a protesté en faisant remarquer qu'il était détenu sans mandat depuis plus de 24 heures et en affirmant qu'il s'était contenté d'accomplir sa tâche de journaliste en enquêtant sur un sujet d'actualité, la reconversion des usines nationalisées ayant travaillé pour la guerre. Les quatre inculpés ont été écroués à la prison de Fresnes.

Au tour de Florimond Bonte ?

Paris, 27 février.

On apprend qu'une demande de levée d'immunité parlementaire serait incessamment déposée contre le député communiste Florimond Bonte, en tant que directeur général du journal communiste *France nouvelle*.

La grande colère de la « CGT »

Paris, 27 février.

Les organisations syndicales contrôlées par le parti communiste et groupées au sein de la CGT (Confédération générale du travail) ont pris violemment position contre les informations judiciaires ouvertes à la fois contre MM. Cachin et Thorez et les journalistes extrémistes déferés aujourd'hui à la justice militaire.

Parlant au nom de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, son secrétaire général M. Eugène Henaff a fait au journal *Le Monde* les déclarations suivantes :

La France n'est pas menacée et ne peut pas être menacée par l'Union soviétique. Nous avons donc le devoir de nous opposer à la guerre d'agression contre l'URSS, et ceci en dénonçant les fabrications de guerre, alors qu'il y a tant à faire pour reconstruire la France et satisfaire les revendications des travailleurs.

De son côté, M. Le Leap, secrétaire général de la CGT, a vivement critiqué le rôle du ministre de l'Intérieur, M. Jules Moch, « qui, à de nombreuses reprises, a tenté d'accréditer l'idée que la République est en danger et que des insurrections se préparaient ». Pour M. Le Leap les mesures policières prises depuis 48 h. « ne sont que la continuation de cette campagne ».

Exprimant une opinion diamétralement opposée, Rémy Roure, éditorialiste du *Monde*, ancien député politique au camp de la mort de Buchenwald, écrit : « Nous pouvons affirmer que la France ne veut pas de guerre d'agression et de conquête. Libre à M. Maurice Thorez de se porter garant du désir de paix de l'Union soviétique et de parler en somme comme s'il était dans le secret des dieux du Kremlin. Les « libérations » réalisées au delà du rideau de fer ne se sentent nullement, car nous savons par expérience comment les envahisseurs libèrent les pays qu'ils occupent ».

Les Pays-Bas et le problème indonésien

La Haye, 27 février.

Le gouvernement néerlandais a annoncé qu'il libérera entièrement les leaders républicains ; d'autre part, des invitations ont été envoyées aux républicains et aux fédéralistes indonésiens pour participer à une Conférence à La Haye, le 12 mars, en vue d'opérer le transfert de la souveraineté aux Etats-Unis d'Indonésie, d'établir l'Union hollandono-indonésienne et d'organiser, jusqu'à ce que ce transfert ait lieu, un gouvernement fédéral intérimaire. Le gouvernement a l'intention d'opérer le transfert de souveraineté bien avant le 1^{er} juillet 1950, date fixée par le Conseil de sécurité. La Commission des Nations-Unies sera invitée à assister à la Conférence de La Haye.

Batavia, 27 février.

Huit personnalités républicaines, internées à Batavia depuis plusieurs semaines, ont été libérées, samedi, sans conditions. Parmi elles figurent deux membres de l'ancien Parlement de l'Etat de Java occidental arrêtés depuis janvier dernier, pour « activités subversives ».

L'Angleterre

a toujours besoin de l'aide américaine

Londres, 27 février.

Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, a rectifié, samedi, la déclaration faite, à Lacke-Success, par M. Mayhew, sous-secrétaire d'Etat au *Foreign-Office*, suivant laquelle la situation économique de la Grande-Bretagne était désormais consolidée. En réalité, la situation économique du Royaume-Uni ne l'est pas. Le succès des efforts de la Grande-Bretagne, dans le domaine économique, dépend de la continuation de l'aide américaine.

Message Schuman

au Mouvement européen

Bruxelles, 27 février.

Le Conseil du Mouvement européen a reçu, samedi, un message de M. Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, annonçant officiellement, pour la première fois, le consentement des cinq pays signataires du pacte de Bruxelles, des trois pays scandinaves, de l'Irlande et de l'Italie, à envoyer des représentants à l'Assemblée générale européenne.

Bruxelles, 27 février.

Le Comité politique du Conseil du Mouvement européen a approuvé, samedi soir, à l'unanimité, le projet de résolution soulignant la nécessité d'une Union européenne.

Belgrade et la Carinthie

Belgrade, 27 février.

Radio-Belgrade a accusé, samedi soir, la presse anglaise et américaine d'avoir déformé les propositions faites, à la Conférence de Londres, par M. Bebler, ministre adjoint des Affaires étrangères de Yougoslavie, au sujet de la Carinthie. La vérité est que la Yougoslavie s'efforce de contribuer à résoudre le problème du traité d'Etat autrichien, mais qu'elle ne renonce à aucune de ses revendications territoriales.

D'autre part, Radio-Belgrade a accusé les journaux communistes *Rude Pravo* (Prague), *Oesterreichische Volkstimme* (Vienne) et *L'Humanité* (France) de répandre des calomnies au sujet de la Yougoslavie et de faire ainsi le jeu des forces réactionnaires.

En marge du procès Kravchenko

Réponse française à la note soviétique

Paris, 27 février.

Le ministère des Affaires étrangères a répondu à la demande soviétique d'extradition de trois témoins russes au procès Kravchenko-Lettres françaises. Il rappelle dans ce document que le gouvernement soviétique avait demandé la livraison immédiate de MM. Ivan Grigoriévitch Krevsoun, Mihail Andréévitch, Pasetchnik et Nicolas Fédorovitch Antonof en tant que criminels de guerre. D'après la note russe, ces trois personnes sont des citoyens soviétiques qui auraient servi dans l'armée hitlérienne et commis des crimes contre l'armée et la population soviétiques en territoire occupé par les Allemands.

Le ministère français des Affaires étrangères souligne dans sa réponse que MM. Krevsoun et Pasetchnik, personnes déplacées résidant en zone américaine d'occupation en Allemagne, ont regagné cette zone et que M. Nicolas Antonof, également personne déplacée, doit, le 26 février, rentrer en zone française d'occupation, où il réside à Lindau. C'est donc aux autorités de ces zones qu'il conviendrait que le gouvernement soviétique adressât une demande d'extradition. « En ce qui concerne le commandant en chef français, le gouvernement français ne doute pas, déclare le document, qu'il accorderait la plus grande attention à l'examen du dossier qui lui serait soumis par les autorités soviétiques. »

Il ne manquait plus que lui !

Un des défenseurs des *Lettres françaises*, M^{re} Matorosso, a annoncé que le doyen rouge de Cantorbéry, Hewlett Johnson, témoignera probablement contre l'auteur de *J'ai choisi la liberté*. M^{re} Matorosso a refusé toutefois de donner des détails sur le témoignage de Johnson.

Le doyen britannique a retenu une chambre mais sans indiquer la date de son arrivée à Paris. Les cercles bien informés croient savoir qu'il se présentera devant le tribunal au cours de l'audience de lundi.

Les pourparlers de paix en Chine

Nankin, 27 février.

On apprend, de source bien informée, que la date et le lieu des pourparlers de paix entre le gouvernement chinois et les communistes ont été fixés. Les communistes se seraient engagés à ne pas attaquer les lignes défensives occupées par les troupes gouvernementales, le long du Yang-Tsé.

Canton, 27 février.

Le Premier chinois, Sun-Fo, a déclaré que les effectifs de l'armée gouvernementale ont été ramenés de 6.300.000 à 4.200.000 hommes. Ce chiffre est encore trop élevé et devra être réduit, afin d'obtenir des « économies dans le domaine des dépenses militaires ».

Dans une conférence de presse, le premier ministre a révélé qu'il se rendra, pour un ou deux jours, à Nankin, où il secondera le président Li-Tsoung-Yen dans les futures négociations de paix. M. Sun-Fo a dit qu'il avait confiance dans les perspectives ouvertes par ces négociations.

Shanghai, 27 février.

La délégation chinoise qui négociait, depuis une quinzaine de jours, à Pékin, avec les autorités communistes, en vue de conclure la paix, est rentrée à Shanghai, pour faire rapport au président Li-Tsoung-Yen.

Les négociateurs ont déclaré que, en dépit des nombreux obstacles qu'il y avait encore à surmonter, ils avaient toujours l'espoir de conclure la paix avec les communistes. Ces derniers ont admis, en principe, la reprise du trafic postal et de la navigation fluviale entre la Chine du Nord, communiste, et la Chine du Sud, nationaliste.

Nankin, 27 février.

On apprend, de source autorisée, que des négociations de paix formelles commenceront à Pékin, en mars, entre les délégations officielles nationalistes et communistes. Les leaders communistes ont promis que la liste de leurs délégués aux négociations de paix sera publiée très prochainement.

Les camps de travail forcé en « URSS »

New-York, 27 février.

Un ingénieur d'origine russe a déclaré, devant la commission officielle d'enquête sur les camps de travail forcé en URSS, que des grèves se produisaient encore en Russie, bien qu'elles fussent interdites. On en a d'ailleurs aussi enregistré à Moscou même.

L'ingénieur Cyrille Alexef qui, après ses révélations, a abandonné sa fonction d'attaché commercial de l'Union soviétique, a souligné, à ce propos, que les grèves qui éclatent à la suite de mauvaises conditions d'alimentation et de travail, ne se produisent qu'isolément. D'ailleurs, le gouvernement cherche à étouffer ces grèves. Les meneurs de grève sont passibles de peines sévères, voire de la peine de mort.

Réunion travailliste dans l'île de Wight

Londres, 27 février.

Le Premier britannique, M. Attlee, le ministre des Affaires étrangères, M. Bevin, et la plupart des membres du Cabinet ont pris part, samedi, à la réunion, dans l'île de Wight, du Comité exécutif du parti travailliste pour l'examen du programme à accomplir, en vue des élections parlementaires de 1950. Aucun accord n'ayant pu se faire samedi, le débat a repris dimanche.

Attaque près de Calcutta

Calcutta, 27 février.

Selon un communiqué publié par le gouvernement du Bengale occidental, une bande de jeunes gens armés a attaqué, samedi, l'aérodrome de Doum, une fabrique d'armes et deux postes de police près de Calcutta. Cinq personnes, dont deux agents, ont été tués et sept autres blessés. Quatre personnes ont disparu.

Contre les persécutions religieuses

Londres, 27 février.

Le comité du gouvernement britannique de l'Union mondiale des protestants a voté une résolution proclamant que les persécutions religieuses en Europe orientale dépassent aujourd'hui leur portée régionale, et qu'elles tombent sous le coup de la charte de l'Atlantique et de la déclaration universelle des droits de l'homme.

La résolution, faisant allusion aux arrestations de personnalités religieuses en Hongrie et en Bulgarie, souligne que les accusations portées contre les chefs religieux prouvent que les dirigeants des Etats communistes s'emploient par tous les moyens à anéantir l'Eglise chrétienne.

Le disque des « aveux » tourne sans arrêt à Sofia

Sofia, 27 février.

Le pasteur Yanko Ivanof, l'un des quinze pasteurs protestants qui ont à répondre, devant le Tribunal du peuple de Sofia, de « menées antibulgares et d'espionnage », a déclaré qu'il avait reçu deux millions de leva, pour les renseignements que lui et ses coaccusés avaient fournis au Service secret américain.

Le pasteur Ivanof a parlé de ses rencontres avec les agents américains, ainsi qu'avec Petkof. A la fin de son interrogatoire, il a fait la profession de foi suivante :

« Au cours de mon emprisonnement, j'ai entièrement changé d'attitude et sous l'effet d'aucune pression. Je suis parfaitement conscient de ce que je dis. Je connaissais la propagande anticomuniste et je craignais de voir ce qui pourrait être un pasteur communiste. Je savais que les communistes étaient de bons combattants et que, une fois au pouvoir, ils sauraient s'y maintenir. Je confesse que je préférais, alors, une domination américaine et que j'étais prêt à la favoriser. Je n'ai pas compris, tout d'abord, que les communistes voulaient venir en aide à la Bulgarie. J'ai été arrêté, le 21 juillet 1948, et j'ai vu, pour la première fois, les communistes au pouvoir. Je m'attendais à voir des ennemis, et c'est le contraire qui m'a frappé. Mes accusateurs n'ont jamais cherché à me nuire ; au contraire, ils voulaient m'aider. Je me suis rendu compte, certes, qu'ils n'étaient pas exempts de fautes, mais je voyais aussi qu'ils s'efforçaient de se corriger. Enfin, j'ai pu constater que je n'avais rien à craindre des communistes et que, en réalité, ils ne s'employaient qu'à protéger la liberté religieuse, ainsi que les autres libertés. J'espère avoir l'occasion de prouver ma confiance dans le communisme et de pouvoir travailler ainsi pour le bien de mon pays. »

Le pasteur Ziapkof s'est déclaré également coupable. Il a fait de l'espionnage au profit de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, parce qu'il a toujours eu de la sympathie pour ces deux pays. A ce moment, l'inculpé fond en larmes. « J'étais reconnaissant à l'égard de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, dit-il, et c'est pour cela que je consentis à leur fournir des informations. » Il obtint ces renseignements, à maintes reprises, par Naumof.

Peu de temps après la libération de la Bulgarie, le pasteur Ziapkof eut une entrevue, lors d'une séance de Synode évangélique, avec l'inculpé Michhof. Ce dernier, qui a été élevé aux Etats-Unis et a des parents en Grande-Bretagne, se déclara prêt à lui fournir les fonctions demandées par les Anglais. Ziapkof exprime ses regrets de s'être laissé aller à donner des renseignements de cet ordre. « Je considère ce procès comme la fin d'agissements criminels et le début d'une nouvelle époque. Pour moi, c'est un retour sur moi-même. Faites de moi ce que vous voulez. Faites de moi un nouvel être humain, qui pourrait être utile à mon peuple et à ma patrie. » Les débats se poursuivent aujourd'hui lundi.

Hongrie et Yougoslavie

Belgrade, 27 février.

Le journal yougoslave *Politika* dit que la Hongrie, depuis la résolution du *Kominform*, a suspendu le versement des réparations à la Yougoslavie. Les biens yougoslaves emportés pendant l'occupation hongroise n'ont pas été restitués. De tels agissements sont injustes et le gouvernement hongrois devra endosser la responsabilité des conséquences de son attitude.

Vienne s'oppose au partage de la Carinthie

Vienne, 27 février.

(AFP.) — « Il ne peut être question d'un partage de la Carinthie et il ne se trouvera jamais de gouvernement autrichien pour souscrire à une telle condition », a affirmé, vendredi soir, M. Helmer, ministre de l'Intérieur, au cours d'un discours prononcé à Salzbourg, à l'occasion d'une réunion du parti socialiste.

Le ministre a ajouté qu'il ne pouvait pas plus être question, pour l'Autriche, de rectification de frontières en Carinthie que de la constitution d'un territoire autonome à l'intérieur de cette province.

Contre les voyages à l'étranger

Londres, 27 février.

L'hebdomadaire anglais consacré au tourisme automobile *The Motor* a publié une lettre d'un de ses lecteurs proposant que tous les automobilistes anglais prêts, cette année-ci, à renoncer à leur part de devises étrangères, soient récompensés par l'obtention d'une plus forte ration de benzine, qu'ils pourraient utiliser à visiter l'Angleterre ou les lieux de villégiature écossais.

Cela aurait pour effet de réduire considérablement les voyages à l'étranger, d'économiser les devises étrangères et d'amener dans l'industrie hôtelière du pays une clientèle nullement à dédaigner. L'auteur de cette lettre — il convient de le souligner — est le président de la section du sud-ouest de l'Association des hôteliers et restaurateurs britanniques.

Lettre des Franches-Montagnes

Conférence de M. le chanoine Jean Viollet. - A la Section des Franches-Montagnes de la Société jurassienne d'émulation. - Sur une intéressante publication bien jurassienne.

M. le chanoine Viollet, dont les milieux pédagogiques et familiaux de France connaissent et apprécient depuis nombre d'années la grande expérience et le noble dévouement mis au service de leur cause, a accordé aux Franches-Montagnes le privilège de quelques conférences dont aura certainement beaucoup profité le large public qui a tenu à y assister.

L'orateur, fondateur et directeur de l'Association du mariage chrétien, a répondu, en 3 causeries consécutives, à la question : que faire de nos enfants ? Ces exposés, caractérisés par une connaissance profonde de l'homme en ses âges successifs et en ses comportements divers, traitaient de l'éducation des petits et des « grands » enfants, comme aussi de celle, combien essentielle mais trop souvent négligée, des éducateurs. Des auditoires vastes, tant à Saignelégier qu'aux Breuleux, ont apprécié hautement l'enseignement lumineux et bien adapté à la nature humaine que donne l'Eglise sur les problèmes de la vie et la formation qu'elle requiert, fidèle en cela à la parole du Christ : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*, que M. le chanoine Jean Viollet lui-même rappelait dans l'avant-propos de son solide ouvrage paru aux Editions familiales de France et intitulé : *Le Mariage*.

Prononcées sous les auspices de la Ligue suisse des Femmes catholiques, les conférences de M. le chanoine Viollet seront faites dans plusieurs autres localités du Jura. Relevons encore, pour en souhaiter la réalisation, le vœu de l'orateur de voir se créer prochainement une section jurassienne de l'Association du mariage chrétien. Cette excellente idée mérite d'être retenue et réalisée pour le plus grand bien de notre patrie jurassienne tout entière, qui ne saurait qu'en profiter.

La section des Franches-Montagnes de la Société jurassienne d'émulation a procédé, dernièrement, au renouvellement de son comité. M. Marc Jobin s'est retiré de la présidence qu'il assumait depuis le 18 septembre 1943 et c'est M. Paul Bessire, maître secondaire à Saignelégier, qui lui succède, tandis que M. Abel Arnoux, rédacteur au *Franc-Montagnard*, est nommé vice-président.

Certains ont pu déplorer l'inactivité quasi totale de la section des Franches-Montagnes de l'émulation jurassienne. Elle est imputable notamment à la carence des moyens de communication et à l'état nettement déficitaire des finances de la section, cette dernière situation n'étant pas sans rapports avec la première. Il importe donc avant tout qu'un travail tenace s'effectue dans nos associations d'intérêt général pour que la réorganisation de nos chemins de fer soit entreprise une fois pour toutes. Le projet N° 4 dont nous avons entretenu nos lecteurs avait soulevé de grands espoirs et il serait temps qu'on nous rassure, sinon nous finirons par croire qu'il a été abandonné ou renvoyé aux calendes grecques... Depuis l'heure et le temps qu'on nous parle de « réorganisation », les scép-

tiques risquent finalement d'avoir raison, tandis que nos chemins de fer tombent en ruines.

Le fait est qu'une réorganisation judicieuse de nos moyens de communication pourrait rendre possibles des rapports normaux entre les habitants des divers villages de notre Plateau, ce qui n'existe malheureusement pas encore.

En dépit des circonstances, nous voulons néanmoins espérer que le comité franc-montagnard de la Société jurassienne d'émulation ne renoncera pas entre temps à déployer une certaine activité dont notre région a un urgent besoin, quitte à user de procédés originaux et ingénieux. Les organes intéressés voudront peut-être prêter attention à notre vœu. De larges milieux de notre population ne manqueront pas de vouer leur attention et leur appui à des entreprises neuves, soucieuses du bien spirituel des Franches-Montagnes.

Le cinquième et unième volume (année 1946) des Actes de la Société jurassienne d'émulation vient de nous parvenir. Cette imposante publication de plus de quatre cents pages comprend des documents intéressants et plusieurs travaux d'histoire ou de littérature. Les activités de l'émulation en 1947 y sont contées dans un grand article de M. Alfred Ribeaud sur le Centenaire de la Société jurassienne d'émulation et dans le rapport d'activité dressé par M. Ali Rebetez, président central. Une vingtaine de notices retracent la vie d'émulateurs disparus durant l'année, tandis que chacune des treize sections se rattachant à la Société établit son propre bilan.

M. le D^r Ed. Gueniat publie dans ce volume une étude sur *La méthode scientifique de Jules Thurmann* ; Mgr E. Folleté, vicaire général, une belle biographie de *Joseph Trouillat* ; M. le D^r Henri Joliat présente une importante étude *Epoque des invasions et peuplement du Jura bernois* ; M. Robert Gerber, un *Vieux document sur Sombeval et Sonceboz* ; M. le D^r F.-Ed. Koby publie une étude « critique » sur *Les vestiges de mégalithes dans le nord du Jura*. On lira également, dans ce cinquième et unième volume des Actes, le *Miroir de la vie jurassienne* rédigé par M. Jean Gressot, conseiller national, et M. le pasteur Voumard.

La partie littéraire du volume comprend une belle évocation de Xavier Stockmar et Jules Thurmann intitulée *Le rêve de Morimont*. Cette évocation historique est présentée par M. le D^r Alfred Ribeaud. Elle a été jouée le 27 septembre 1947 à Porrentruy lors de la soirée du centenaire de la Société jurassienne d'émulation. M. Jean-Pierre Méroz signe une excellente étude largement émaillée de citations sur *Pierre Alin, poète jurassien*. La *Chronique littéraire* est tenue avec distinction par M. Jules-Jérémie Rochat qui fait pour le lecteur des Actes un vaste tour d'horizon de la production en 1947 des écrivains jurassiens. Relevons aussi les beaux poèmes que publie dans ce volume M. Henri Devain, bien connu dans le Jura par ses compositions musicales et auquel on doit notamment l'*Hymne jurassien* tout récent.

Un sommaire abondant et de haute tenue fait de ce volume un document durable qu'un nombre public lira avec intérêt, surtout en ces temps pénibles de l'histoire du Jura, au moment où on décide de son sort dans les parlements du canton.

J.-L. R.

Chronique vaudoise

Epicurie politique. - Le torchon brûle chez les socialistes

L'Alliance des indépendants de M. Duttweiler n'a jamais obtenu un grand succès dans le canton de Vaud.

Décladée à poser quand même une fois un bon pied dans notre législatif, elle déploie un gros effort de propagande pour les futures élections.

Ce parti s'oppose aux blocs de la gauche et de la droite. Avec violence, il attaque les radicaux, les libéraux, les populistes, les socialistes. Il prêche à tous vents un « ordre nouveau » qui ne manque ni de fanfaronnade, ni d'orgueil démesuré. Sa campagne électorale fait un peu penser aux raisonnements d'un épicier. Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs ?

Les trusts, le Conseil fédéral, les partis « nationaux », tout y passe ! L'Alliance des indépendants prétend avoir enfin trouvé le critère de l'équilibre et de la sagesse pour chaque problème. Avouez qu'en fait de promesses, on ne peut guère aller plus loin !

Seulement, il se trouve que la vie des sociétés et le problème de la personne humaine ne sont pas seulement une affaire de kilos de sucre payés plus ou moins bon marché. Il se peut que les prix de sa Migros soient, pour certaines denrées, inférieurs aux prix généralement pratiqués dans les autres commerces. Cependant, cette raison ne suffit pas pour porter haut la Migros sur le piédestal du Parlement.

Nous savons ce qu'il faut penser de ces coopératives monstres et tentaculaires, genre Migros ou autres. C'est une marche avancée qui permet de franchir le premier pas de la dictature économique. En effet, si le marxisme s'installe dans un pays, il trouve déjà des institutions prêtes, ou du moins fortement avancées pour établir ses nationalisations. Ces coopératives permettent la concentration de la vie économique entre quelques mains, qui peuvent ensuite conduire le marché à leur guise.

Que nous réservent ces systèmes coopératifs ? La dictature d'une administration immense et puissante, qui impose aux individus sa façon de concevoir le marché économique. Aujourd'hui, le fumeur peut choisir entre cinquante marques de cigarettes. Demain, on dira au consommateur, s'il n'a plus qu'un endroit où s'adresser : « Vous avez deux marques à disposition. C'est à prendre ou à laisser ! »

Il se peut que l'Alliance des indépendants,

profitant du succès de ses magasins Migros, à Lausanne, recueille plusieurs voix. Comme il se peut aussi que le Vaudois traditionnel répugne à soutenir une entreprise immense qui présente un programme politique plutôt vague et incohérent que clair et précis !

Nous avons déjà relevé l'attitude bizarre des socialistes yonnais, lors des récentes élections complémentaires. Ils avaient cru bon de conclure une alliance avec les populistes-communistes. Mal leur en prit, car ils essayèrent conjointement une cuisante défaite.

Quelle attitude allait prendre le parti socialiste vaudois, en face de cette « rébellion » ou, si vous préférez, de cette « indiscipline » ? Le dernier congrès du parti socialiste vaudois vient de stigmatiser la piètre attitude des « camarades » yonnais. Il a regretté qu'une telle alliance se soit faite, en dépit des décisions prises pour ne conclure aucune entente avec les partis dits historiques ou le POP.

Que voulez-vous, dans toutes les familles il y a toujours un enfant qui « tourne » plus ou moins mal !

J.-P. B.

Armée suisse

La 1^{re} division entre en service

A l'exception du régiment d'infanterie de montagne 7, de Fribourg, qui sera mobilisé plus tard, toute la 1^{re} division, commandée par le colonel-divisionnaire Montfort, entre en service, aujourd'hui, lundi, 28 février, pour effectuer son cours de répétition annuel.

Le colonel Nicolas, actuellement malade, sera provisoirement remplacé à la tête du régiment d'infanterie 3, de Genève, par le lieutenant-colonel Pignat, chef d'état-major de la 1^{re} division. Le régiment d'infanterie 3 comprendra cette année non seulement les bataillons de fusiliers d'élite 10 et 13, mais également le bataillon de landwehr 113, dont la troupe n'a plus effectué de service depuis plusieurs années.

Après une première période d'instruction de détail, ce cours de répétition se terminera par des manœuvres de plusieurs jours au cours desquelles le régiment genevois, renforcé de diverses unités, sera opposé, dans la région du Jorat, au régiment d'infanterie 2, commandé par le lieutenant-colonel Grandchamp, composé en majeure partie d'unités vaudoises.

Nécrologie

Le R. Père Jacques-Marie Vosté, O. P., secrétaire de la Commission biblique

(Kipa.) — A Rome, vient de mourir le R. Père Jacques-Marie Vosté, O. P., secrétaire de la Commission pontificale pour les études bibliques. Le défunt était une personnalité marquante du monde scientifique catholique ; il était un spécialiste des questions orientales, tant linguistiques que juridiques.

Le R. Père Vosté était né en Belgique, le 3 mai 1883. Entré dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, il fit de remarquables études en sciences scripturaires. Après plusieurs séjours en Terre Sainte et en Orient, il fut nommé professeur au Collège Angélique de Rome, où son enseignement était particulièrement remarqué. Au cours de sa carrière, il publia de nombreuses études, notamment un *Commentaire de l'Épître de saint Paul aux Ephésiens* (1921), un volume sur les *Synoptiques* (1928), des ouvrages sur *Les Paraboles* (1929), sur le *Droit ancien des Chaldéens* (1931), sur *L'inspiration dans la Bible* (1932).

Le Saint-Siège attacha très rapidement le R. Père Vosté à ses commissions scientifiques les plus importantes. Depuis 1929, il était membre de la Congrégation de l'Eglise orientale, de la Commission de codification du droit ecclésiastique oriental et surtout de la Commission biblique, dont il devint le secrétaire en 1939.

Les funérailles du R. Père Vosté ont eu lieu samedi, 26 février, à l'église de *Santa Maria sopra Minerva*. Présidées par le R^m Père Suarez, Maître général de l'Ordre des Dominicains, elles se sont déroulées en présence des cardinaux Tisserant et Pizzardo.

Un hôtelier valaisan

Hier matin dans son établissement, M. Oggier, propriétaire de l'hôtel Terminus à Sierre, est décédé subitement. Le défunt, âgé de 73 ans, était très connu dans tout le pays et avait contribué au développement du tourisme dans le Valais.

La vie économique

Foire d'échantillons

La 31^e assemblée générale ordinaire de la Société de la Foire suisse d'échantillons a eu lieu à Bâle, sous la présidence de M. Wenk, président du Conseil des Etats. Il ressort du rapport annuel que l'exercice écoulé a été de tout point favorable. Les comptes bouclent par un excédent de recettes de 1,2 million de francs, ce qui permettra de gros amortissements. La location des places et les entrées ont battu tous les records avec respectivement 2,4 et un million de francs. Une fois de plus, il faudra refuser de nombreuses demandes d'exposants vu le manque de place.

L'électricité en Italie

Malgré la pénurie d'électricité dont souffre l'Italie, on n'envisage pas, du moins pour le moment, la construction de nouvelles centrales, les meilleures possibilités ayant déjà été exploitées. Il ne reste plus guère que des réserves d'intérêt secondaire ou situées de telle sorte que l'édification de barrages serait trop onéreuse. Il est probable qu'on développera davantage, par contre, la construction de centrales thermiques.

NOUVELLES DIVERSES

Le gouvernement français a décerné la grand-croix de la Légion d'honneur au ministre australien des Affaires étrangères, M. Herbert Evatt, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la cause de la paix mondiale comme président de la dernière Assemblée générale des Nations-Unies.

L'exécutif du parti communiste anglais, réuni samedi et hier dimanche, à Londres, a publié une déclaration dans laquelle il se donne pour tâche de présenter une centaine de candidats aux prochaines élections.

Le contre-torpilleur italien *Animoso*, qui faisait route vers Odessa, où il devait être livré aux autorités soviétiques en application du traité de paix, a subi une avarie qui l'a obligé à regagner sa base d'Augusta.

Les premiers ministres et ministres des Affaires étrangères des trois pays du *Benelux* se sont réunis, dimanche, à Bruxelles, afin de préparer la prochaine Conférence, qui doit avoir lieu à La Haye, du 10 au 12 mars.

Pour la première fois depuis que le général Franco est au pouvoir, la Radio officielle espagnole a diffusé un commentaire, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Alphonse XIII.

TRIBUNAUX

A propos du « narco-diagnostic »

L'affaire du pentothal s'est achevée l'autre soir. M^r Murat, plaçant sur les faits, affirma qu'il y avait eu de la part des médecins violation du secret professionnel et « blessure volontaire », la narcose au pentothal n'étant pas bien tolérée par tous les malades. Il conclut que ne pas respecter la personne humaine serait ouvrir la voie à tous les totalitarismes. Ensuite, M^r Daniel Polgnard reprit le thème des droits de l'individu d'une façon plus large.

Après quoi le docteur Heuyer, parlant au nom de ses confrères et au sien, fit une plaidoirie véhément au cours de laquelle un mot échangé avec M. Polgnard provoqua des applaudissements dans la salle — et subsidiairement l'expulsion d'un spectateur. Le docteur Heuyer affirma que ses confrères et lui avaient cherché non à extorquer des aveux, procédé qu'il déclara condamner, mais à diagnostiquer une simulation (?).

Le narco-diagnostic n'est pas en soi plus anormal qu'un examen du sang, une étude des réflexes, une ponction lombaire. C'est un procédé qui peut même rendre service au prévenu : il peut prouver que celui-ci n'est pas un simulateur (!).

Après quoi le substitut Coissac suggéra la relaxe des trois médecins.

Nouvelles financières

Union de Banques suisses

L'assemblée générale de l'Union de Banques suisses a décidé le versement d'un dividende de 7 %, contre 6 % l'exercice précédent, de 2,8 millions aux réserves et l'augmentation du capital-actions de 60 millions à 70 millions, pour répondre aux dispositions de la loi suisse sur les banques.

M. Jaberg, président du Conseil d'administration, a dit qu'il était heureux d'annoncer qu'il avait été possible à la banque d'allouer la somme de 3,1 millions de francs aux institutions de bienfaisance, de sorte que la fortune des institutions et des fonds de prévoyance de la banque atteint 58 millions de francs.

FAITS DIVERS

SUISSE

Fin tragique d'un couple suédois à Genève

Un drame rapide s'est déroulé dimanche dans un hôtel de Genève, où était descendu un couple suédois, arrivé samedi à Genève en automobile, M. et M^{me} Torolf Hagmann. Le mari, âgé de 55 ans, était expert-comptable. Hagmann, sous mandat de la police lucernoise pour une escroquerie au prêt de deux mille francs, était recherché par la Sûreté genevoise. Son nom ayant été relevé parmi les clients de l'hôtel, la police s'y rendit, frappa à la porte de la chambre occupée par le couple et annonça qu'elle avait besoin d'un renseignement. Hagmann demanda quelques instants pour se vêtir, mais, peu après, les agents, qui attendaient derrière la porte, entendirent une première détonation, puis une seconde. Hagmann venait de tuer sa femme, âgée de 55 ans, dans son sommeil et avait mis fin à ses jours en se logeant une balle dans la région du cœur. La mort avait été instantanée pour l'un et pour l'autre.

Accident mortel dans le canton de Zurich

M. Adolphe Hierholz, ressortissant allemand, 62 ans, conduisait un char à Kilchberg. Soudain, il lâcha les rênes et traversa la route pour se rendre dans la maison qui se trouvait en face de lui. A ce moment-là, il fut happé par une automobile venant en sens inverse et traîné sur le sol. Le malheureux a été tué sur le coup.

Deux incendies en pays genevois

Un incendie, dont les causes ne sont pas encore établies, a complètement détruit dimanche après midi la ferme de M. Zulliger, agriculteur à Chouilly. Le bétail a pu être sauvé. Quelques porcs sont toutefois restés dans les flammes. Sous la violence du sinistre, les pompiers durent se borner à protéger les maisons voisines.

Un autre incendie a éclaté dimanche dans la passerelle d'un magasin d'armurier, rue du Rhône. Par une cage d'aération, les flammes gagnèrent la toiture de l'immeuble, qui fut en partie carbonisée. Des dégâts importants ont été causés au mobilier de plusieurs appartements qu'il fallut ouvrir en l'absence de leurs locataires. La cause du sinistre n'a pas encore été éclaircie. On évalue les dégâts à 80.000 fr.

Un gros incendie dans les Grisons

Un violent incendie a éclaté dans la fabrique de meubles Bruno Martignoni, à Roveredo. Malgré l'intervention rapide des pompiers de la localité et des villages voisins, l'immeuble a été complètement détruit. Les dégâts sont évalués à plus de 100.000 fr.

Un commencement d'incendie à Lausanne

Un commencement d'incendie, dû à un feu de broussailles fait dans la propriété voisine, a causé d'importants dégâts à la toiture du bâtiment de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, au chemin des Cèdres.

Le niveau du Lac Majeur

A la suite de la sécheresse qui persiste, le niveau des eaux du Lac Majeur est en baisse constante depuis quatre semaines. Le limnimètre indique actuellement le niveau le plus bas atteint deux fois seulement au cours d'un siècle.

Encore le feu !

Un incendie a éclaté à Murgenthal (Argovie), au lieu-dit Rank, où une ferme a été entièrement détruite. Les habitants, une femme et son fils, ont juste eu le temps de se mettre à l'abri, tandis que tout le mobilier était la proie des flammes. La maison était assurée pour une somme de 19.000 fr. A cette heure, les causes du sinistre ne sont pas encore connues.

ÉTRANGER

Sevrés de lumière durant sept heures

Quatorze mineurs sont bloqués depuis l'aube à 42 mètres, sous terre, dans une mine de plomb, près de Benton (Wisconsin, E.-U.). Un incendie, qui a éclaté à la surface, a détruit une grue dont les débris enflammés ont entièrement bouché l'entrée du puits.

On suppose que les mineurs ont pu se réfugier dans une galerie où les sauveteurs envoient de l'air par un canal pratiqué à travers les débris. Ils ont tous donné signe de vie trois heures après la catastrophe.

On apprendrait plus tard que les mineurs avaient été délivrés après sept heures d'efforts.

Hécatombe dans le ciel français

Six personnes ont trouvé la mort au cours d'un accident survenu à un avion de tourisme, dont le moteur fit explosion en vol, et qui s'est abattu en fin d'après-midi, dimanche, en Charente maritime. Il n'y a aucun survivant.

Inondations aux Etats-Unis

La fonte des neiges a causé de grandes inondations dans les Etats de Nebraska, Iowa, et du Missouri. Les communications ont été interrompues en de nombreux endroits. Comme la température continue de monter, on craint que les inondations ne fassent encore plus de ravages.

Grosse affaire d'escroquerie à Marseille

Un mandat de dépôt vient d'être décerné contre le nommé Guy Dupont, comptable, à Marseille, de la Compagnie générale des pétroles jusqu'à la fin de 1948 et qui aurait opéré des détournements pour une somme de plus de 70 millions de francs français, en émettant pour des sociétés fictives de faux chèques. Un amateur, Michel Sarich, a été placé sous mandat de dépôt.

2^e Edition

Je viens soulager la souffrance

Apparitions de la Sainte Vierge à Banneux (Belgique) par l'abbé Paul Dunand

Que ces pages sobres et émouvantes continuent d'ajfermir dans le cœur de lecteurs la confiance en la Vierge Marie, qui veut bien se faire la protectrice spéciale des pauvres et la consolation des affligés.

1 vol. de 80 pages 12 x 19 cm. Fr. 1.— (impôt et port en plus)

EDITIONS ST-PAUL — FRIBOURG



Madame Veuve Joséphine Favre et ses enfants François, Louis, Simone, Emile, Joseph, Thérèse, Anne-Marie et Gabrielle, à Marsens, Lausanne et Fleurier ;
Madame et Monsieur Pierre Auderset-Favre, à Fribourg ;
Monsieur et Madame André Favre-Dubey et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Roger Sottas-Favre, à Marsens ;
Monsieur et Madame Joseph Favre et ses enfants à Sorens ;
Madame et Monsieur Firmin Barras-Favre et leurs enfants, à Belfaux ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alphonse FAVRE

Infirmier retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection, le 26 février, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vuippens, mardi 1^{er} mars, à 9 h. 30.
Marsens, le 26 février 1949.
Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.



Monsieur Charles Genoud, au Bourg, Châtel-Saint-Denis ;
Monsieur et Madame Joseph Genoud-Huwiler et leurs enfants : Simone et Nicolas, à Châtel-Saint-Denis ;
Révérende Sœur Denise Genoud, Fille de la Charité, à la Providence, Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Judith GENOUD

née Genoud

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée le samedi 26 février, dans sa 75^e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, mardi 1^{er} mars, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Transports funèbres

AD. GENDRE

TEL. 2 39 95 FRIBOURG ARCADES GARE

Cercueils Couronnes Toutes formalités

TRANSPORTS FUNEBRES

A. MURITH

Tél. 2.31.43 Fribourg, Rue de Romont

Grande vente de gants « SUEDEX »

cousus main ; se lavent, sont élégants
En toutes teintes mode
Un essai vous convaincra
Adressez-vous en toute confiance à la

MAISON ZURKINDEN

71, Place de la Cathédrale
Téléphone 2 30 26

Restrictions d'électricité

La situation de plus en plus catastrophique provoquée par une sécheresse sans précédent a contraint l'Office fédéral de l'économie électrique à aggraver les restrictions pour la période du 1^{er} au 15 mars. Nous renvoyons au texte de l'ordonnance parue dans les journaux et rappelons quelques points principaux :

Eclairage. — Suppression de l'éclairage des vitrines et des réclames lumineuses. Réduction d'au moins 1/3 de tout autre éclairage.

Chauffage-cuisson. — Interdiction complète des radiateurs. Economie maximum dans l'emploi du courant. Utilisation d'autres moyens de cuisson si possible.

Eau chaude. — Interdiction d'emploi de tous les chauffe-eau domestiques, même ceux à forfait, à l'exception d'une seule nuit par semaine, c'est-à-dire du samedi au dimanche ou du dimanche au lundi. La dérogation pour enfants en-dessous de 2 ans est supprimée.

Pour les ménages collectifs, administrations, bureaux, la consommation d'eau chaude en mars ne doit pas dépasser 50 % de la moyenne de janvier et février 1948. Pour les hôtels et pensions, ce contingent est au maximum de 60 %.

Industrie et artisanat. — La consommation de la petite industrie et de l'artisanat ne doit pas dépasser, pour la période du 1^{er} au 15 mars, le 40 % de la consommation de bas. Pour la grosse industrie ce contingent est au maximum de 30 %.

Entreprises Electriques Fribourgeoises,
Service électrique de la Ville de Bulle,
Service électrique de la Ville de Morat.

Quelques spécialités

du Restaurant Rex

Mardi le 1^{er} marsLA TETE DE VEAU
VINAIGRETTE OU EN TORTUE 4.50

Jeudi le 3 mars

LE PIED DE PORC
AU MADERE Fr. 4.—

Samedi le 5 mars

LES TRIPES
A LA NEUCHATELOISE Fr. 4.50

Dimanche le 6 mars

LA POULE
AU RIZ Fr. 6.50

Pérolles 5 FRIBOURG Tél. 2 45 45

Où aller passer une agréable soirée de Carnaval ?

Au Café de Courtion

avec le réputé orchestre « Maréma »
(5 musiciens)De la gaieté, de l'entrain et du bon vin
Jambon de campagneInvitation cordiale
Jos. DOUSSE-PITTET

A l'Hôtel du Barrage de

ROSSENS

dans la grande salle brillamment décorée,
vous passerez demain mardi

un joyeux Carnaval

au son d'un orchestre entraînant et harmonieux

E. DECROUX

Fourrages concentrés

Spécialités pour vaches laitières : tourteaux
de lin et d'arachides

Aliments pour volaille, poussins, pondeuses

Pour pores : son, flocons, orge moulu

Marchandises de 1^{re} qualité

(Contrôle fédéral)

Nos prix sont les plus bas

Raymond BRODARD, négociant
Prez-vers-Noréaz

Perdu

1 collier de perles

(3 rangs), parcours :

Pérolles, R. de Romont,
R. de Lausanne. Rappor-
ter contre récompense, à
Clara Staub, Pérolles 39.Pour cause d'incendie,
à vendre un

rucher

14 ruches, état de neuf,
Brierkiägger, chez Olivier
Dénervaud, à Villaraboud.

A LOUER

sur la ligne Fribourg-
Morat, joli logement,
2 chambres, cuisine, cave,
buanderie, etc., à la por-
tée de tout.Faire offres sous chiffres
P 11 667 F, à Publicitas,
Fribourg.

A VENDRE

une

vachette

de 2 mois, chez :

Léon Page, Posteur

RICHARD
SERVICE
REPARATION
STYLOS
DE TOUTES MARQUES
PÉROLLES 5a

PEDICURE diplômé

Les méthodes les plus récentes,
spécialement pour le traitement
sans douleur des ongles épais
ou incarnés.

Institut Ghidoni Bain Sauna
Simplon 5 Fribourg Tél. 2 21 16

Glacier du Corso
PEROLLES 15

Allô ! Allô ! Allô !
C'est une volupté
que notre spécialité

Le café BUFALO

REX

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation
de l'immense succès

UNE VIE PERDUE

(Parlé français)

Dès demain : Parlé Français

Un Film sensationnel

Le retour de Monte-Cristo

Louez d'avance

CINEMA CAPITOLE

CARGAISON CLANDESTINE

La belle production musicale française
avec l'orchestre tzigane Alfred RODE
passe, ce soir, pour la dernière foisDemain commence le film qui a fait rire
tout Genève et LausanneBICHON avec Armand, Bernard
d'après l'œuvre de Jean de Letraz

Demain : Mardi-Gras : Matinée à 15 h.

A vendre Foin

une bonne poulinière,
pure race Franches-Mon-
tagnes, forte ascendance,
primée au fédéral et can-
tonal, âgée de 6 ans, de
toute confiance. 11550
S'adresser à Jean Gail-
lard, Hauteville (Gruyère).

30.000 kg, 1^{re} qualité, à
vendre ou à échan-
ger contre vaches prêtes
ou fraîches vélées.
Offres à Charles Anser-
met, Chésereux s/Nyon
(Vaud). 31780

CORSO

Nous avons le grand plaisir d'annoncer

QU'EXCEPTIONNELLEMENT

le fameux film en couleurs, qui remporte partout
un immense succès

POUR QUI SONNE LE GLAS

avec INGRID BERGMANN et GARY COOPER
passera LUNDI 28 FEVRIER, MARDI 1^{er} et
MERCREDI 2 MARS, à 20 h. 30

(VERSION FRANÇAISE)

Cette œuvre admirable atteint une puissance inégalée

Ce célèbre roman d'HEMINGWAY, a eu
un retentissement énormePrière de ne pas arriver en retard et de retirer les
billets à l'avance

Tél. 2.40.77

LES SPORTS

En Suisse

LE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

En ligue nationale A, la victoire de Bellinzzone amène le club champion à la troisième place. Beaucoup plus bas, la lutte demeure serrée entre clubs menacés de la relégation.

Bellinzzone-Luagno (0-2), 1-0; Young Fellows-Lausanne Sp. (2-1), 0-4; Chaux-de-Fonds-Bâle (2-3), renvoyé; Grasshoppers-Zürich (4-0), 2-1; Bienne-Servette (0-2), 0-0; Chiasso-Locarno (2-2), renvoyé; Urania-Granges (0-1), 1-1.

Classement :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Lugano	15	10	3	2	23
Lausanne-Sports	15	8	3	4	19
Bellinzzone	15	6	5	4	17
Bâle	14	6	4	4	16
Zürich	15	6	4	5	16
Bienne	15	7	2	6	16
Chaux-de-Fonds	14	5	5	4	15
Granges	15	4	7	4	15
Locarno	14	5	4	5	14
Servette	15	4	5	6	13
Chiasso	14	4	4	6	12
Grasshoppers	15	4	3	8	11
Young Fellows	15	3	4	8	10
Urania	15	1	7	7	9

En ligue nationale B, la surprise du jour vient de Thoune, Cantonal. Il a perdu une bonne part de ses chances. Aarau, chez lui, a cette fois, tenu le coup. Berne, à ses troupes, a eu une défaillance à Genève, face à International dont le sursaut est peut-être le signe d'une reprise.

Dans la Ville fédérale, les Fribourgeois se sont heurtés à forte opposition, de même que Mendrisio à Saint-Gall. De par son résultat, le match entre Nordstern et Zoug n'est pas de nature à nous fournir des éclaircissements sur leur ambition future. Tout au contraire, les Veveysans se distinguent par un succès significatif au détriment de Lucerne.

Aarau-Brühl (1-1), 3-0; International-Berne (1-3), 0-0; St-Gall-Mendrisio (2-2), 1-1; Thoune-Cantonal (2-1), 3-1; Young Boys-Fribourg (4-1), 1-1; Vevey-Lucerne (2-4), 3-0; Nordstern-Zoug (1-6), 1-1.

Classement :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Aarau	15	10	2	3	23
Berne	15	8	4	3	20
Mendrisio	15	7	5	3	19
Fribourg	15	8	2	5	18
Cantonal	15	7	4	4	18
Saint-Gall	15	6	6	3	18
Lucerne	15	6	5	4	17
Brühl	15	6	4	5	16
Young Boys	15	6	2	7	14
Thoune	15	4	6	5	14
Vevey	15	5	2	8	12
Nordstern	15	3	4	8	10
Zoug	15	3	2	10	8
International	15	1	2	12	4

En première ligue, Suisse occidentale : Central Frib.-Montreux Sp. (1-3), 1-1; Gardy Jonction Genève-Etoile Chaux-de-Fonds (0-3), 0-5; Helvetia Berne-Sierre (1-1), 3-0; Etoile sport., Malley-Stade Lausanne (2-1), 0-0; Racing Laus., A. S. Ambrosiana Laus. (1-1), 0-2; Stade yvonnois-Yverdon Sp. (0-3), 0-0. (Entre parenthèses les résultats du premier tour.)

Journée tout à l'avantage d'Etoile Chaux-de-Fonds, qui, non seulement gagne aisément à Genève, mais voit ses principaux rivaux, Malley et Montreux, perdre chacun un point. Le lot des prétendants s'augmente d'Helvetia Berne. Voici les Bernois en troisième position de par le goal-avertage ! Derrière ce quatuor, Stade yvonnois maintient son rang, après avoir dû concéder un point à Yverdon-Sports. Sierre continue à rétrograder et doit reculer de deux places, dont s'emparent Ambrosiana et Central. Stade Lausanne, qui a fourni un très beau match contre Malley, avance, laissant en queue Gardy Jonction, dont la situation empire.

Classement :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Etoile	12	8	2	2	18
Montreux	13	8	2	3	18
Helvetia	12	6	4	2	16
Malley	12	6	4	2	16
Nyon	13	7	1	5	15
Ambrosiana	13	5	4	4	14
Central	13	4	4	5	12
Sierre	13	4	4	5	12
Yverdon	13	3	3	7	9
Stade-Lausanne	13	2	4	7	8
Gardy-Jonction	13	3	2	8	8
Racing	12	2	2	8	6

En deuxième ligue (Suisse romande), Groupe III : Orbe-Vevey Sp. II (0-8), 2-2; Renens-Fribourg F.-C. II (6-1), 5-1; Central Fr. II-Bulle (1-1), 4-1; Stade Payerne-C. S.-La Tour-de-Peilz (1-2), 0-1; C. S. Romont-Vignoble Cully (2-5), 4-2.

La victoire de La Tour-de-Peilz a, probablement, tranché définitivement la question du titre. Il faudrait de grosses surprises pour que Stade-Payerne et Bulle puissent encore prétendre à la victoire finale !

Résultats justes du Sport-Toto, N° 24 : Participation au concours sus-mentionné : somme totale à distribuer aux gagnants 242.128 fr. 50; soit par rang 80.709 fr. 50.

A Berne

Fribourg I fait match nul avec Young Boys

Par les succès qu'elle a obtenus jusqu'ici dans le championnat, l'équipe fribourgeoise jouit en Suisse d'une enviable réputation. Aussi avait-elle attiré au Wankdorf de Berne, hier dimanche, pour son match de championnat contre Young-Boys, une foule particulièrement nombreuse de Bernois, auxquels s'étaient joints beaucoup de sportifs venus de Fribourg. Si paradoxal que cela puisse paraître, il est permis de dire que les uns et les autres ont pu se déclarer satisfaits de la partie et du résultat. Les spectateurs bernois, eux, ont vu à l'œuvre, durant la première partie, une équipe fribourgeoise qui justifia pleinement sa renommée et qui fit un football de bonne qualité. Et si ces spectateurs bernois purent craindre un moment que Young-Boys ne perdît la partie, puisque Fribourg avait marqué un but, ils furent rassurés après le repos, quand Young-Boys imposa sa domination et égalisa. Ainsi, pour les Bernois, tout allait finalement pour le mieux : ils avaient vu un beau match, qui se terminait honorablement pour Young-Boys. Quant aux spectateurs fribourgeois, ils n'eurent pas lieu d'être mécontents non plus. En première mi-temps, ils purent être légitimement fiers de la tenue de leur club, qui fit une excellente impression, et si, par la suite, l'équipe fribourgeoise vécut des mo-

ments pénibles, au moins ne dut-elle pas aller jusqu'à la capitulation : un point, parfaitement mérité, put être ramené à Fribourg. Les points conquis sur le Wankdorf sont toujours précieux, car ils ne le sont jamais qu'après une lutte acharnée et contre une équipe qui, même si elle est momentanément faible, fait montre de qualités permanentes, comme la ténacité, le courage, la volonté de gagner, qui sont les caractères de Young-Boys.

Il y avait longtemps que Fribourg n'avait pas fourni à Berne un jeu aussi évolué que celui qu'il produisit hier pendant presque toute la première mi-temps. Opérant avec une autorité, et un calme surprenant, les Fribourgeois firent un jeu de passes et de combinaisons qui plut beaucoup au public, mais peut-être moins à l'équipe adverse, souvent prise de court en face de ce football précis qui commençait déjà chez les arrières et se développait savamment de ligne en ligne jusque devant le camp bernois. Le terrain du Wankdorf étant vaste, les joueurs avaient assez de place pour évoluer et assez de temps pour préparer leurs mouvements et concevoir des actions cohérentes. C'est à la suite d'une de ces offensives que fut marqué le but fribourgeois, qui, hélas ! resta le seul du match. Le ballon étant allé à l'aile droite, Dietrich put le renvoyer au centre, légèrement en arrière. Là, le centre-avant Hartmann, dans un effort remarquable, parvint à reprendre le cuir et à le glisser dans l'angle du but où le gardien bernois n'était pas. Ce but ne faisait que concrétiser la supériorité du jeu fribourgeois, de sorte qu'il fut accueilli avec objectivité par le public bernois.

Pendant le repos, les joueurs fribourgeois reçurent les encouragements de M. Paul Torche, conseiller d'Etat, et les conseils de leur entraîneur, qui leur prédiaient une vigoureuse contre-offensive bernaise. Il leur dit qu'ils ne pourraient s'y opposer efficacement que s'ils parvenaient à continuer leur jeu de passes, tout de sérénité et de calcul. Ce à quoi les joueurs fribourgeois ne s'attendaient pas, c'est à ce que l'orage bernois se déclenche à fond à peine la balle remise en jeu. C'est pourtant ce qui arriva et il faut bien dire que, pendant plus d'une demi-heure, Fribourg dut faire face à un assaut bernois poussé au point qu'ils ne purent plus faire usage des sages recommandations de leur chef. Ils ne furent souvent plus maîtres des opérations et durent faire face à la situation avec des moyens de fortune. Si certaines faiblesses apparurent alors, cela ne signifie nullement que les Fribourgeois aient été emportés par l'ouragan. Toujours, les défenseurs purent reprendre possession de la balle et la renvoyer aux deux ou trois hommes qui étaient restés en avant. Alors commençait de nouveau, du moins pour un moment, ce jeu fribourgeois tranquille et étudié qui les sauva. La preuve que les Fribourgeois furent loin de s'abandonner, c'est que ce ne sont pas les Bernois qui marquèrent le but qui leur fut accordé. Il fallut, pour cela, qu'un accident survint dans le camp fribourgeois : un avant bernois avait placé une balle dans un coin du but fribourgeois. Dougoud bondit vers cet angle et il aurait certainement retenu la balle. Malheureusement, un arrière fribourgeois avait bondi aussi, et, touchant le cuir de la pointe du pied, il le fit dévier dans le coin opposé. De sorte qu'on vit Dougoud plonger dans un coin et le ballon entrer dans l'autre !

C'était à 1 h. 1, un quart d'heure avant la fin. Naturellement, Young-Boys, puissamment soutenu par le chœur de ses partisans, redoubla d'ardeur et se rua vers la victoire entrevue. Mais les Fribourgeois tinrent bon, et, au coup de sifflet final, ils quittèrent le terrain non seulement avec un point, mais ayant encore remporté une sorte de victoire morale, du fait qu'ils laissent à Berne le souvenir d'une équipe de valeur et de parfaite correction.

Dougoud, dans les buts, s'est taillé un succès personnel et a eu, à la fin, les honneurs de l'ovation des fameux gamins bernois. Le public a aussi beaucoup admiré le centre-demi Gagnaux, de même que le centre-avant Hartmann, aux ressources multiples. Dietrich, hier, n'a pas pu déployer comme d'habitude sa force. C'est qu'il avait en face de lui le vieil et intelligent arrière international Gobet (un Fribourgeois d'origine), contre qui il faut user d'armes plus raffinées.

LE SKI A GSTAAD

La journée de samedi était la plus importante de ces courses. En effet, l'épreuve du matin, le fond, donnait le classement définitif du combiné nordique et la descente, l'après-midi, du combiné alpin.

Résultats du fond : juniors, 8 km. : 1. Hans Forrer, Wildhaus, 32 min. 39 sec.

Seniors III : D^r Paul Martin, Lausanne, 1 h. 47 min. 48 sec.

Seniors II : 1. Charles Baud, Orient le Sentier, 1 h. 13 min. 35 sec.

Seniors I : 1. Robert Droz, Champex, 1 h. 9 min. 38 sec.

Elite : 1. Théo Allenbach, Berne, les 17 km. en 1 h. 3 min. 38 sec., meilleur temps de la journée; 2. Alphons Supersaxo, Saas Fée, 1 h. 4 min. 43 sec.; 3. Franz Regli, Andermatt, 1 h. 6 min. 25 sec.; 4. Francis Duvosin, les Rasses, 1 h. 10 min. 13 sec.; 5. Louis Bourban, Saas Fée, 1 h. 10 min. 16 sec.

Classement du combiné nordique : 1. Alphons Supersaxo, 21,07, champion suisse; 2. Franz Regli, 50,15; 3. Théo Allenbach, 52,1; 4. G. Keller, 53,74; 5. Francis Duvosin, 64,46.

La descente réserva de nombreuses surprises et joua plus d'un tour aux coureurs qui affrontaient des parcours très durs. Elle se courut sur la pente nord et nord-ouest du Wassergnat. C'est la première fois que ce parcours est adopté.

Dames. Elite : 1. Rose-Marie Bleuer, Grindelwald, 2 min. 23 sec. 8.

Seniors I : 1. Ida Walpöth, Davos, 2 min. 26 sec. 4.

Juniors : 1. Silvia Muhlemann, Wengen, 2 min. 28 sec. 6.

Messieurs. Juniors : 1. Louis-Charles Perret, La Chaux-de-Fonds, 2 min. 41 sec. 6.

Seniors II : 1. Gysin, Villars, 3 min. 22 sec. 6.

Seniors I : 1. Gottlieb Perren, Zermatt, 2 min. 40 sec. 6.

Elite : 1. Rolf Olinger, Engelberg, 2 min. 34 sec. 2; 2. Rudolf Graf, Scheidegg, 2 min. 36 sec. 3; 3. Bernard Perren, Zermatt, 2 min. 40 sec. 4; 4. Georges Schneider, 2 min. 43 sec. 2; 5. Alfred Stæger, Murren, 2 min. 46 sec. 8.

Alpin. Dames. Elite : 1. Rose-Marie Bleuer, 0 p. champ suisse; 2. Irène Molitor, 6,74; 3. Olivia Ausoni, 7,79; 4. Ida Walpöth; 5. Ruth Dahinden.

Messieurs. Elite et seniors : 1. Rudolf Graf, 3,89, champion suisse; 2. Georges Schneider, 5,66; 3. Bernard Perren, 6,45; 4. René Rey, 8,62; 5. Gottlieb Perren, 9,81.

Stalom spécial. Dames. Elite. — 1. Renée Clerc, SDS, Le Locle, 60 sec. 2, 59 sec. 8.

Seniors I. — 1. Francine Eternod, Montreux-Glion-Caux, 71 sec. 2, 55 sec. 1, meilleur temps de la journée.

Juniors. — 1. Lilliane Blanalt, Sainte-Croix, 75 secondes 3, 56 sec. 8.

Messieurs. Elite. — 1. Edy Rominger, Alpina Saint-Moritz, 78 sec. 6, 59 sec. 4, meilleur temps de la journée; 2. Rudolf Graf, Petite Scheidegg, 82 sec. 0, 60 sec. 7.

Seniors II. — 1. Roger Gysin, Villars, 89 sec. 2, 64 sec. 5.

Seniors I. — 1. René Rey, Crans, 60 sec. 2, 75 secondes 4.

Saut spécial. Juniors. — 1. Hans Dascher, Davos, 57, 88 m.

Seniors I. — 1. Hermann Moser, Christiana Berne, 58, 59 m.

Seniors II. — 1. Henri Muggli, Hinwil, 52,57 m.

Elite. — 1. Willy Klopfenstein, Adelboden, 63, 63,5 m. (plus longs sauts de la journée); 2. Fritz Tschannen, Adelboden, 60, 62 m.; 3. Georges Keller, Davos, 60,5, 63 m.; 4. Jacques Perretten, Les Diablerets, 59, 60,5 m.; 5. Andréas Däscher, Davos, 56, 58 m.

Le parcours du Tour de Suisse

Le comité d'organisation du Tour de Suisse a mis sur pied le parcours définitif du Tour de Suisse, parcours qui est le suivant :

30 juillet : 1^{re} étape : Zurich-Arbon (250 km.); 31 juillet : 2^e étape : Arbon-Davos (193 km.); 1^{er} août : 3^e étape : Davos-Locarno (169 km.); 2 août : 4^e étape : Locarno-Genève (entre 320 et 350 km.); 3 août : 5^e étape : Genève-Fribourg (188 km.); 4 août : 6^e étape : Fribourg-Berne (235 km.); 5 août : 7^e étape : Berne-Bâle (200 km.); 6 août : 8^e étape : Bâle-Zürich (200 km.). La distance totale est de 1800 km. environ.

Comme on le voit, on a renoncé à disputer des demi-étapes. D'autre part, il n'y aura pas de jour de repos. Pour la première fois, on passera par le col du Simplon. Cette innovation en apporte une seconde : le passage de la caravane sur territoire italien.

Le « cross » cyclo-pédestre

Voici les résultats du cross organisé hier, dimanche, à Genève, par la Pédale de Saint-Gervais. Le parcours comprenait une boucle de 3 km. 900 à couvrir quatre fois par les professionnels et amateurs, et trois fois par les juniors et débutants.

Juniors et débutants : 1. Joliet, Genève, 34 min. 23 sec.; 2. Chabanel, Morges, 35 min. 1 sec.; 3. Pittet, Morges, 35 min. 22 sec.

Amateurs et professionnels : 1. Martin Metzger, Hagenbuch, 48 min. 50 sec.; 2. Roland Fantini, Lausanne, 48 min. 51 sec.

A la suite de ces résultats, les présidents de l'UCS et du SRB ont désigné les quatre hommes suivants pour représenter la Suisse au cross international de l'UCI, en mars prochain : Metzger, Fantini, Champion et Ripstein.

A Fribourg

CENTRAL ET MONTREUX, 1-1

Pour le début du second tour sur son terrain, Central n'avait pas la tâche facile puisqu'il recevait hier le leader du classement : Montreux. Une assistance un peu moins nombreuse que de coutume suivit cette partie disputée sur un terrain en bon état, par les équipes suivantes :

Montreux : Parlier; Chessex, Bolliger; Fastiggi, Ferro, Fesslet; Monney, Borcard, Buffy, Rey, Ganty.

Central : Corpataux III; Thalman I, Hayoz; Corpataux II, Thalman II, Perier; Ballaman, Raetze (Gottrau), Jelk, Haymoz, Weissbaum.

Les visiteurs partirent très fort dès le coup de sifflet initial et réussirent à s'imposer assez nettement par leur jeu bien coordonné et intelligent conquis. On ne pouvait guère leur reprocher que leur manque de « fini » dans leurs attaques, les tirs au but étant trop rares et les joueurs manquant d'un peu d'énergie pour terminer leurs descentes. La défense locale passa par des moments bien pénibles et commit des erreurs qui auraient pu lui coûter cher, mais fort heureusement pour elle, s'en tira sans dommage. Durant les vingt premières minutes, Central ne sortit de son camp que pour des contre-attaques, mais celles-ci, partant la plupart de la droite, étaient toujours très dangereuses parce que menées rapidement. De cette façon, les attaquants ne trouvaient devant eux que peu d'adversaires et furent à plus d'une reprise bien près d'ouvrir la marque. Par la suite, le jeu s'égalisa, puis les locaux, par une plus grande volonté, parvinrent à prendre la direction des opérations. Aussi, rien d'étonnant qu'à la 25^e minute, une rapide échappée de Ballaman se termina par un centre de celui-ci et, reprenant dans la foulée, Jelk battit Parlier sans rémission. Jusqu'au repos, l'avantage territorial appartenait à Central, bien que Montreux se défendit fort bien, mais plus rien ne fut marqué.

A la reprise, les hommes de la Riviera vaudoise semblèrent vouloir renouveler leur action du début. Confectionnant un joli football, ils prirent le meilleur durant quelques minutes... jusqu'à proximité des bols de Corpataux où ils manquaient de détente. Mais bientôt les locaux donnèrent un magnifique coup de collier et assiégèrent durant de longues minutes le camp montreuisien. Bien que leur jeu fut de moindre qualité que celui de leurs valeureux adversaires, ils s'assurèrent un net avantage territorial à force de volonté et de travail. Tout cela malheureusement en pure perte puisqu'aucun but ne fut marqué, à l'exception d'un seul qui fut annulé par l'arbitre pour offside préalable. A la 30^e minute, ce fut au contraire Montreux qui réussit l'égalisation. Un coup franc ayant été accordé sur la ligne des seize mètres, la balle fut renvoyée par le « mur » formé par les locaux mais parvint finalement à Buffy qui battit Corpataux d'un tir imparable. Durant le dernier quart d'heure le jeu fut plus partagé, les locaux se relâchant quelque peu et les visiteurs pratiquant à nouveau un jeu de meilleure qualité. Ils déclenchèrent même quelques attaques extrêmement dangereuses par l'aile-gauche, le meilleur compartiment de l'équipe. Mais grâce, en grande partie, à Hayoz et à Corpataux III un point fut sauvé de la bagarre et le match se termina sur le résultat nul et équitable de 1 à 1.

Montreux nous a présenté une bonne équipe, certes, mais qui est loin de faire figure de croquemitaine et elle peut même être heureuse de s'en retourner avec un point en poche. Son jeu est de qualité et agréable à l'œil, mais manque d'efficacité face à des adversaires décidés comme le furent hier ceux de Central. Avec le gardien Parlier — qui compta pourtant quelques erreurs de position — ses meilleurs hommes furent Rey et surtout Ganty qui forment une aile-gauche redoutable, tandis que le centre-avant Buffy, à part le but marqué, ne se mit en vedette.

Central, sans avoir retrouvé le beau jeu ni l'efficacité de la saison dernière, a fourni une partie méritoire par la volonté qui anima tous ses joueurs. Au contraire de son adversaire, ce fut le compartiment gauche de l'attaque qui fut le plus faible avec le demi Perier. Les meilleurs furent Jelk au poste de

centre-avant et surtout Ballaman à son poste retrouvé d'aillier. Notons encore que Raetze, qui se blessa en glissant malencontreusement en première mi-temps, dut être remplacé par Gottrau qui avait déjà joué un match auparavant.

Arbitrage irrégulier de M. Kaspar de Courroux.

C. D.

Dans les séries inférieures

Résultats des matches d'hier, dimanche : III^e ligue : Villars-sur-Glâne-Central III, 3-2; Fribourg III-Bulle II, 6-3; Guin-Attalens, 4-2; Richemond-Châtel-Saint-Denis, 2-2; Portbalan-Estavayer, 3-2; Cugy-Morat, 1-3; Montagny-Cormondes, 1-0.

IV^e ligue : Murist-Bussy, 0-1; Montet-Villeneuve, 1-5; Montbrelloz-Montagny II, 9-0; Cugy II-Corcelles, 3-0; Vallon-Vully, 2-3; Gletterens-Chevroux, renvoyé; Delley-Morat II, 1-2; Givisiez-Beauregard Ia, 2-3; Marly-Richemond II, 9-0; Central IV-Misery, renvoyé; Liebistorf-Belfaux, 4-1; Corminboeuf-Tavel, 2-3; Romont II-Estavayer-le-Gibloux, 3-1; Beauregard Ib-Villaz-Saint-Pierre, 11-0.

Juniors : Fribourg b- Fribourg a, 4-0.

A l'étranger

SENSATIONNELLE VICTOIRE SUISSE A OSLO

Après l'épreuve individuelle de 30 km. où les Suisses ont classé quatre hommes dans les dix premiers sur 500 concurrents, se déroulait hier à Oslo la course des patrouilles militaires.

La Suisse, rééditant son exploit de 1948, lors des Jeux olympiques de Saint-Moritz, est parvenue à battre sur leur propre terrain les patrouilles des nations nordiques. C'est là un résultat sensationnel.

On note au départ quatre patrouilles : Suède, Norvège, Angleterre et Suisse. La distance est de 28 km. avec tir au 15^e km. Au bout de 8 km., les Suédois sont en tête avec 38 min. suivis des Suisses, 39 min., des Norvégiens et des Anglais. Grâce à leurs meilleurs résultats au tir où ils furent gratifiés d'une bonification de 8 min., les Suisses prennent la 1^{re} place bien qu'ils aient mis 42 secondes de plus que les Suédois pour parcourir les 28 km. Les Suédois ont eu une bonification de 7 minutes, les Norvégiens 6 minutes et les Anglais 2 minutes.

Il est à relever que la patrouille du P^t. R. Zurbriggen (Andenmatten, Bricker et Hischer) a fait une fin de parcours absolument remarquable afin de remonter les Suédois auxquels il suffisait de conserver une avance de 61 secondes pour vaincre ! Ces derniers furent donc battus de 18 secondes !

C'est peu sur 30 km., mais cela démontre pleinement la valeur de l'entraînement de nos patrouilleurs qui n'ont pas failli à leur réputation de bons tireurs.

Devant 60.000 spectateurs,

L'Italie a battu le Portugal, par 4 à 1

C'est une victoire claire. Mais on ne doit pas se faire d'illusion sur le résultat, qui semblerait indiquer une véritable « promenade » pour les Azzurri. En fait, le Portugal a marqué le premier but et c'est seulement au cours de la deuxième mi-temps que les Italiens ont pu reprendre la supériorité et s'adjuger la victoire.

On n'a vu du beau jeu qu'en de rares phases de ce match. De temps à l'autre, l'un ou l'autre joueur italien se sont mis en vedette. L'équipe d'Italie a manqué de liaison entre les différentes lignes; au cours de la première mi-temps, elle a manqué aussi d'un homme capable de dominer la situation. Le centre-avant Baldini n'a, en effet, jamais donné l'impression de pouvoir jouer son rôle avec toute la sûreté nécessaire. Le capitaine Mazzola n'a montré ses possibilités et sa classe que dans l'ultime phase de la partie. La ligne des demis n'a pas été capable d'appuyer comme il aurait fallu les assallants. Fort heureusement, la défense italienne s'est bien tiré d'affaire.

Ceux qui ont recueilli la succession de M. Pozzo n'ont pas de quoi être vraiment satisfaits. Pour former une équipe nationale digne de celles qui l'ont précédée, il faudra encore beaucoup de travail. Ce n'est que le 27 mars, à Madrid, contre l'Espagne, qu'on pourra juger de la vraie signification de la victoire d'hier.

Le championnat anglais de première division

Matches du Sport-Toto : Arsenal-Bolton, 5-0; Birmingham-Charlton, 1-0; Chelsea-Stoke City, 2-2; Everton-Burnley, 2-1; Middlesborough-Manchester City, 0-1; Sheffield United Villa, 0-1.

Au Comité international olympique

A part les villes de Détroit, Minneapolis, Los-Angeles, Melbourne, Buenos-Aires et Mexico-City, qui sont candidates pour l'organisation des Jeux olympiques de 1956, la station de Cortina d'Ampezzo vient de présenter sa candidature pour l'organisation des Jeux d'hiver de 1956.

Diverses rumeurs circulent dans la presse au sujet de la réduction du programme des Jeux olympiques d'Helsinki en 1952. S'il est exact que le comité d'organisation finlandais propose une réduction des divers sports et même la suppression de diverses épreuves de sport admis, il n'en reste pas moins qu'il n'appartient qu'au CIO de prendre une décision à ce sujet lors de sa prochaine session de Rome en avril prochain. Le CIO entendra toutefois l'avis des fédérations internationales qui se réuniront à Lausanne le 21 avril 1949 avec la commission exécutive du CIO, car n'est-il pas vrai que ce sont ces fédérations les premières intéressées. Si une réduction du programme s'impose, il importe cependant de ne pas exagérer, ce qui semble être le cas de la part de comité finlandais. Une conférence préalable aura déjà lieu en mars avec

Publicitas S.A.

Fribourg

Nos bureaux seront

fermés

Mardi après midi

1er mars

Jeune employée de maison

capable, trouverait bonne place, où elle pourrait travailler seule de son initiative, auprès de 4 personnes adultes, dans belle villa de la ville. Forts gages, belle chambre, 2 semaines de vacances payées. 8895

M^{me} Merz-Bentell, Berne-Bümpliz, Bümplizstrasse 97.

Hôtel de la Croix-Blanche
Marly-le-Grand

Mardi 1er mars, à partir de 2 heures

Grand Carnaval

avec l'Orchestre « le Trio Pol'son »

Pendant tout le Carême
chez Georges Clément

Grand-Rue 10

Stockfisch

prêt à cuir

Souliers de travail
avec semelles caoutchouc



Grand choix en

Souliers de qualité à des prix avantageux dep. 49.80

Reparation de chaussures rapide et soignée, au plus bas prix du jour

Kurth Fribourg, tél. 2.38.26
Rue de Lausanne 51
Rue de Lausanne 14

Motosacoche

350 cm³

parfait état, à vendre, avec ou sans side-car.

Tél. (037) 2 43 27.

POUSSETTE

A vendre « Wisa-Gloria », occasion. Bon état.

S'adresser : H. Clément, R. Morat 242, 4^e Fribourg

Auberge de Cournillens

Mardi 1er mars

Grand Concert de Carnaval

par les « Fauvettes neuchâteloises »

Invitation cordiale

Famille Michel-Monney



BANQUE POPULAIRE SUISSE

SCHWEIZERISCHE VOLKSBANK — BANCA POPOLARE SVIZZERA

Selon décision de l'Assemblée des délégués du 26 février 1949, le coupon N° 1 des nouvelles parts sociales de Fr. 500.— est payable à raison de 4 ½ % = Fr. 22.50, c. à d. sous déduction du droit de timbre sur le coupon de 5 % et de l'impôt anticipé de 25 %, au total = Fr. 6.75, par

fr. 15.75 net.

Mise en paiement dès le 28 février 1949.

Le coupon N° 14 des anciennes parts sociales de fr. 250 — non encore réunies peut être encaissé à raison de fr. 7.85 net.

CARNAVAL au Casino des Charmettes

avec **JOSÉ BARRIOS**

LUNDI 28 FEVRIER, dès 20 heures 30

GRAND CONCOURS DE COSTUMES

avec **Fr 300.-** de prix

Décorations — Cotillons — Bar

B. HOFMANN

On demande

Vacher

pour 12-14 vaches. Belle étable, bon salaire.

E. Haerberli, en Chauz, Payerne.

On demande dans exploitation agricole

Jeune homme

16-18 ans, pour aider au patron. Entrée en avril.

S'adr. : Hänggeli Marcel, Près du Canal, Yverdon.

Vacher

est demandé pour écurie de 10 vaches. Salaire et entrée à convenir.

Marcel Cornamusaz, syndic, Trey sur Payerne.

On demande un

Garçon

de 13 à 15 ans, pour domaine moyen. Entrée avril jusqu'au 1^{er} novembre.

S'adresser : Henri Berny, Pampigny (Vaud).

On demande un bon

Domestique

sachant traire. 1280

S'adresser à A. Thévenaz, Buffet de la Gare Ste-Croix (Vaud)

Bon domaine

10,4 hectares (23 poses vaudolaises environ), peu morcelé, à vendre près Nyon. Bons bâtiments av. terrain attenant, excellente situation. S'adresser Etude Alfred Michaud, notariat-gérances, Nyon, près Lausanne.

Cyclistes

Pour le printemps, votre bicyclette doit être révisée

Confiez-la 51-5 aux spécialistes

Daler Frères
Cycles
Route-Neuve, 4
FRIBOURG

J'achète à prix raisonnable 31890

Vélo de course d'occasion

même en mauvais état ou incomplet.

Faire offres à Jan Frères, cycles, Oron-la-Ville Tél. 9 41 79

CIGARES QUALITÉ SUPÉRIEURE



80 ct.

Je demande une

Jeune fille

capable de faire le ménage pour 2 personnes et garder une petite fille. Entrée et gage à convenir. 31994

S'adresser à Adrien Rochat, Vuflens-la-Ville, près Lausanne.

BALC

BRILLANTINE LUMINEUSE A LA CHOLESTÉRINE

En gros : TOJAN S. A. « A votre service », GENEVE

Importante fabrique de sirops et liqueurs, demande

Agents-dépositaires

capables d'organiser un service de vente. Situation d'avenir de 1^{er} ordre à personnes pouvant disposer d'un montant de 20.000 fr. Faire offres s. A 29602 X, à Publicitas, Genève.

Garage en Valais, demande

chauffeur-mécanicien

sérieux. Situation d'avenir à personne disposant d'un certain capital. Ecrire sous chiffres Z 29.600 X, Publicitas, Genève.

A vendre, pour cause de cessation d'exploitation,

fort tracteur

marque « Vevey », pétrole, excellent état. Prix intéressant. Eventuellement, on échangerait contre une « Jeep ».

Demandez l'adresse sous chiffres P 11443 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE pour le 25 juillet 1949

Appartement

de 3 à 4 chambres, à Fribourg ou environs. Adresser offres par écrit sous chiffres F 230 N, au Bureau de Publicité des «Freiburger Nachrichten», Av. de la Gare 10, Fribourg. 76-111

Maintenant

de la terre tourbeuse

dans le Jardin !

Demandez l'excellente terre de 76-112

W. Keusch, prod. de tourbe horticoles, téléphone 4 32 59, Guin.

Appartement

On demande à échanger un appartement de 4 pièces, confort, contre un de 2 ½ ou 3 pièces, confort.

Faire offres par écrit s. chiffres P 11 663 F, à Publicitas, Fribourg.



198.— Toutes teintes facilités de paiement Ed. Hänggely, Grd-Rue 9, Fribourg

On demande dans exploitation moyenne, fort

Jeune homme

pour aider à l'agriculture. Bon gage et vie de famille assurée. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. 2437

Offres à Fam. O. Meyer-Brunner, Herbetswil.

Spiritualité du mariage et de la famille

Christian :	Ce sacrement est grand	Fr. 4.35
Flacelière :	Amour divin, parole divine	> 3.40
Godin :	Le Christ dans les fiançailles	> -85
Godin :	Le Christ dans la construction du foyer	> -85
Godin :	Spiritualité du jeune foyer	> 1.35
Grimaud :	Futurs époux	> 3.90
Grimaud :	Futures épouses	> 3.90
Grimaud :	Bébé grandit	> 2.45
Jégliot :	L'art d'être heureuse	> 3.20
Maistraux :	Mariage, route de sainteté	> 4.70
Pie XII :	Discours aux jeunes époux, t. I	> 6.—
Pie XII :	Discours aux jeunes époux, t. II	> 7.80
Plus :	Le Christ au foyer, 2 vol.	> 7.50
Thibon :	Ce que Dieu a uni	> 2.55
Vérine :	Le sens de l'amour	> 2.90
Vérine :	La famille nouvelle	> 2.90

LIBRAIRIES ST-PAUL - FRIBOURG

Faites analyser votre épiderme !

La spécialiste de la Maison Marinello, New-York, se fera un plaisir de vous recevoir, sur rendez-vous, dans nos salons

les jeudi 3 et vendredi 4 mars



Marinello

vous conseillera, et, après une analyse approfondie de votre épiderme, vous renseignera sur toutes les questions touchant les soins de la peau, sans engagement de votre part.

Léon MONNEY

SALON DU REX

Pérolles 5 Fribourg Tél. 2 18 16

ON DEMANDE un armailli

fort traqueur, ainsi qu'un

bon garçon

de chalet, 14-15 ans, pour la période d'alpage, sur belles montagnes, en Gruyère. Bons gages.

Faire offres par écrit s. chiffres P 1279 Yv, à Publicitas, Yverdon.

On demande dans petite famille 2894

JEUNE FILLE

de confiance, pour aider au ménage. Entrée : 15 avril.

M^{me} Brechbühl Gryphenhübelweg 49 Berne

ON DEMANDE

apprenti-meunier

dans moulin de commerce et à façon. Vie de famille. Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffres PE 31.992 L, à Publicitas, Lausanne.

Plaques de saint Christophe

— Pour autos et vélos —

Envois à choix sur demande

LIBRAIRIE ST-PAUL - FRIBOURG



est et reste le MIRACLE DU NETTOYAGE

Super-concentré, ne contenant aucune matière de charge, « RICO », sous un petit volume, offre le MAXIMUM de rendement. Utilisé PARCIMONIEUSEMENT, selon les dosages indiqués :

le paquet de 500 gr. « RICO » suffit pour environ 250 l. d'eau et ne coûte que **Fr. 1.30**

INSURPASSABLE POUR RELAYER - RECURER - NETTOYER - TREMPER - Pour la LESSIVE

N'attaque pas ni ne rouille — Ne contient aucun produit nocif

Les relavures ne sont pas nuisibles à l'alimentation du bétail

Produit SUISSE fabriqué avec des matières premières entièrement traitées en SUISSE

EN VENTE PARTOUT

« RICO » tient ce qu'il promet, sinon tout paquet, même entamé, est remboursé

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

Tirage à Genève

Si votre machine à écrire est en panne. téléphonez au N° 2.41.40, et je vous enverrai rapidement un mécanicien spécialisé.

L. Sanchard
24, rue de Romont 1^{er} étage
Tél. 2.41.40

Hôtel de la Gare
GROLLEY
Mardi 1^{er} mars
CONCERT
Bon orchestre
Invitation cordiale Famille EGGER

Entreprise Pizzera & C^{ie} S. A.
engagerait tout de suite
mouleurs-cimenteurs
tailleurs sur pierre artificielle
et maçons
Neuchâtel — Pommiers 3 — Tél. (038) 5 33 44

RESTAURANT CONTINENTAL
FRIBOURG
Tous les soirs
CONCERT

L'Hôpital de Delémont engagerait, pour entrée tout de suite, un

Jeune homme
fort et robuste (pas au-dessous de 20 ans), comme aide-infirmier et pour travaux de maison. Bons gages et bons traitements assurés.
Faire offres, avec prétentions et certificats, à l'Administration de l'Hôpital de Delémont. Urgent. 15473

Hôtel du Mouton
BELFAUX
Mardi-Gras, 1^{er} mars, dès 14 h.
Grand Concert
Bon orchestre
Invitation cordiale Jules SCHENEWEY

On demande un bon **Domestique** sachant traire. Bon gage et vie de famille.
S'adresser : Groud, frères, Les Puits, Villaranon, tél. 5 63 36. 11627

Pour les chantiers, carrières, etc.
Pneus ROADTRAK
7.00 - 20/32 x 6 10 Ply
7.50 - 20/34 x 7 10 Ply
Livrables tout de suite

DUNLOP
MADE IN ENGLAND
DUNLOP S.A. GENEVE - ZURICH

Administration des vignobles de l'Etat de Fribourg
Vente des vins
de la récolte de 1948
des vignobles de l'Etat et du Collège Saint-Michel
Mercredi, 2 mars 1949, à 10 h. 30, aux Faverges

Vins exposés en mises :
42.000 litres de Faverges en 20 vases
39.000 litres d'Ogoz en 14 vases
3.200 litres de Burignon en 1 vase.
9.200 litres Clos de Chapotannaz, Epees en 5 vases

Dégustations : A la cave d'Epees, de 8 h. 30 à 9 h., à la cave d'Ogoz, dès 9 h., à la cave des Faverges, dès 9 h. 30. 76-93

Un car sera à la disposition des intéressés, à la gare de Puidoux, à l'arrivée du train de Fribourg, à 8 h. 06, et év. à 9 h. 27, sur avis préalable.

L'administrateur : J. Jungo.

Steinels
Wasserpflanze-Mittel
FLORIS
pour soigner le linge

Il confère à votre linge le parfum délicat des fleurs - C'est pourquoi il s'appelle FLORIS

Hexidol 50
contre les vers blancs
et autres insectes dans le sol

J. R. GEIGY S.A. BALE

On demande un bon **Domestique** sachant traire. Bon gage et vie de famille.
S'adresser : Groud, frères, Les Puits, Villaranon, tél. 5 63 36. 11627

RADIO CHASSET
VIGNETTAZ 30 2.11.95

ON DEMANDE **Jeune homme**
de confiance, pour aider aux travaux de campagne, homme d'un certain âge, accepté. 15333
Marcel Duc Forel (Fribourg)

ON DEMANDE **Personne**
dans la quarantaine, catholique et de toute confiance, aimant les enfants, pour s'occuper d'un petit ménage de 3 enfants. Bons gages à personne capable. 11485
Léon Kruppenacher, Montbovon (Fribourg).

CORDONNERIE DU JURA
RESSEMELAGES DE QUALITÉ
Ernest DAGUET
Maître-Cordonnier Dipl. fédéral
Rte du Jura 21

Ménage soigné avec trois enfants demande

Jeune fille
de 18 à 25 ans, propre, ayant déjà du service et connaissant tous les travaux du ménage. Entrée tout de suite.
Faire offres en joignant photo à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11509 F.

PEUGEOT
Type-402-10 CV
grande voiture soignée et bien entretenue av. radio et chauffage, à vendre d'occasion
à Fr. 3800.—
Chez : 51-3 Daler Frères S. A. Garage Capitole

ON DEMANDE pour fin mars **jeune fille**
pour les travaux d'un ménage soigné. 11527
S'adresser à M^{me} Pillonel, directeur, Estavayer-le-Lac. Tél. 6 31 23.

Cartes de visite gravées
IMPRESSION RELIEF
GALLEY & C^o, IMPRIMEURS, FRIBOURG TEL. 2 33 63

TEA-ROOM **mercator** RESTAURANT
DECORATION
spéciale pour **CARNAVAL**
PEROLLES 12 FRIBOURG

Hôtel des XIII Cantons
Belfaux
Mardi de Carnaval
Grand Concert
dès 15 heures
Orchestre Terry Boy's
Le Tenancier

Enfants robustes grâce à **CENTAURE**
Flocons d'avoine

Demandez gratuitement le livret de cuisine Centaure à LA MALTERIE DE LUTZELFLOH

Jeunes gens ! Jeunes filles !
La vie au succès
par une bonne formation en nos **cours de commerce et de langues** (diplôme = 6-8 mois)
Cours commercial y compris allemand (diplôme : 2-3 trimestres). Cours commercial (diplôme spécial avec allemand, anglais et italien = 2 semestres). Commission de contrôle, experts d'examen. Membre de l'Association. — Chambres pour élèves. — Bureau de placement. — Prospectus et conseils gratuits.
Prochain cours : 17 mars
Ecole Supérieure Righhof - Lucerne
(Ecole de commerce catholique)
Tél. 2 97 46 Diebold Schillingstr. 12

Auberge Le Bry
Mardi de Carnaval
Bonne musique
Invitation cordiale Famille MARCHON-ANDREY

En 4 mois seulement diplômes de langues, sténo-dactylo, secrétaire et préparation emplois fédéraux. Garantie : **prolongation gratuite**, si nécessaire, jusqu'au succès définitif. Ecoles Tame, Fribourg, Champ des Fontaines 3, tél. 2.45.14. — Lucerne-Sion-Neuchâtel-Zurich et Bellinzzone. 19655

AVIS AU PUBLIC
Les magasins de détail de la ville de Fribourg
seront fermés mardi 1^{er} mars (Mardi-Gras) à partir de 12 heures
Association fribourgeoise du commerce de détail

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Au cours d'une manifestation du Mouvement européen

Les communistes de Bruxelles tentent de conspuer

M. Churchill

Bruxelles, 28 février.

(Reuter.) — Des communistes, qui s'étaient mêlés à une foule de 5000 personnes, rassemblés pour écouter l'ancien Premier britannique, ont crié A bas Churchill, lorsque celui-ci est apparu sur les escaliers de la Bourse de Bruxelles, pour y prononcer un discours sur l'unité de l'Europe. Des milliers de feuilles volantes, portant l'inscription Que font des ex-nazis à la tribune du Mouvement européen?, ont été lancées; poussées par le vent, elles sont arrivées jusqu'à M. Churchill.

La Bourse était occupée par un fort détachement d'agents de police, prêts à intervenir. Tous les immeubles, autour de la place de la Bourse, étaient pavoisés aux couleurs françaises, belges et britanniques, tandis qu'au-dessus de la Bourse flottait le drapeau européen, émeraude sur fond blanc.

Bruxelles, 28 février.

(AFP.) — Le parti communiste avait convié ses adhérents à contre-manifester. Quand M. P.-M. Teitgen prit la parole, les cris A bas la guerre et les sifflets se sont mêlés aux applaudissements. Le service d'ordre est intervenu immédiatement et les plus véhéments des perturbateurs ont été emmenés par la police. En vingt minutes, une quinzaine d'arrestations ont été opérées, notamment celle du sénateur communiste Fonteyne et du député communiste Dispy.

Une soixantaine d'arrestations

Bruxelles, 28 février.

(AFP.) — Une soixantaine de personnes ont été arrêtées au cours de la manifestation du Mouvement européen qui s'est déroulée, dimanche après midi, à la Bourse. Il n'y a pas eu d'incidents sérieux.

Très applaudi et très sifflé à son arrivée, M. Churchill est resté fort calme. Il a souligné dans son discours, que l'Union européenne serait une organisation faite pour les peuples, afin de garantir leurs libertés et leurs droits contre les attaques des idéologues.

M. Spaak, lui, s'adressa plus particulièrement aux contre-manifestants. Il affirma, avec force, que l'Union européenne n'a aucun dessein agressif. « Ce sont ceux qui se sont réjouis de l'invasion de la Pologne et des Pays baltes qui manifestent aujourd'hui contre nous. »

Pointant le doigt vers les manifestants, l'orateur s'écria : « Vos calomnies et vos manifestations ne nous empêcheront pas d'atteindre notre but. Quelques insensés viennent troubler cette œuvre, mais vous êtes trop nombreux pour nous arrêter. Demain, nous serons victorieux. »

Les orateurs et les congressistes furent reçus

ensuite, à l'Hôtel de ville, par la Municipalité de Bruxelles et son bourgmestre, M. van de Meulebroeck.

Pour une Cour européenne des droits de l'homme

Bruxelles, 28 février.

(AFP.) — Après de longues discussions, la Commission juridique du Mouvement européen est parvenue à mettre au point un texte de résolution relatif à la création de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce texte sera soumis, après son adoption éventuelle par le Conseil international, au Conseil des ministres de l'Europe.

La Cour européenne sera chargée de garantir les droits individuels familiaux, de caractère économique, politique, religieux ou autres, tels qu'ils ont été énumérés dans la Charte des droits de l'homme de l'ONU. La Cour sera compétente pour juger de toute violation de ces droits et elle peut soit prescrire des mesures de réparation, soit enjoindre aux autorités nationales responsables de prendre des sanctions pénales ou administratives à l'égard des personnes reconnues coupables, soit provoquer le retrait ou la révision de l'acte incriminé. La Cour sera composée de neuf membres.

D'autre part, une Commission européenne sera instituée; elle sera composée de sept membres, indépendants de tout gouvernement, et aura pour tâche de recevoir et d'examiner les requêtes. Elle pourra adresser aux parties intéressées toutes recommandations en vue du règlement par conciliation. Si la conciliation ne peut être obtenue, elle pourra saisir la Cour, qui statuera.

Bruxelles, 28 février.

(AFP.) — Le Conseil international du Mouvement européen a adopté, à l'unanimité, une résolution instituant une Cour suprême des droits de l'homme. Cette motion sera portée à la connaissance des gouvernements.

Des élections

Bruxelles, 28 février.

(AFP.) — M. André Philip a été élu, à l'unanimité, délégué général du Comité exécutif du Mouvement européen. M. Duncan Sandys, gendre de M. Winston Churchill, a été réélu président du Comité exécutif du Mouvement.

M. Léon Jouhaux, président des forces ouvrières syndicalistes, a été élu, dimanche matin, à l'unanimité, président du Conseil international du Mouvement européen.

Soulèvement à Bangkok

Bangkok, 28 février.

(Reuter.) — Dans la nuit de samedi à dimanche, des combats de rues ont éclaté, dans les principales artères de Bangkok, entre éléments de la marine et de l'armée siamoises. Ces combats ont commencé peu après qu'un groupe d'individus, qui n'ont pu être identifiés jusqu'ici, eut occupé l'émetteur de Bangkok. Les rebelles annoncèrent alors à la Radio, que le Premier siamois, le maréchal Piboul Songkram, et les membres de son Cabinet avaient démissionné et proclamèrent le nom de son successeur.

De vives batailles se sont déroulées près du Palais du gouvernement, qui abrite également l'arsenal, et dans le voisinage de la résidence du premier ministre. Ces combats ont duré jusqu'au petit jour. On déplore des morts et des blessés. Des témoins oculaires ont vu comment les cadavres étaient chargés sur les camions et emmenés. A la point du jour, les tanks de l'armée et les canons antichars de la marine ont échangé des coups de feu. Cet engagement s'est poursuivi jusqu'à dimanche, à midi.

Les rebelles, qui ont occupé l'émetteur de Bangkok, ont proclamé, comme successeur de Piboul Songkran, l'ancien ambassadeur de Siam à Londres, Nai Direk Jayanama. Ce dernier était, pendant la guerre, membre du « Mouvement libre du Siam ». Peu après la proclamation, les émissions ont repris, selon le programme normal, au cours duquel il fut annoncé que le maréchal Songkram était toujours premier ministre et que l'interruption des émissions avait été provoquée d'une manière illégale.

Les combats de rues de dimanche se sont produits aux alentours de la résidence du maréchal Songkram et non loin de l'ambassade britannique. Après la bataille, les rues étaient jonchées de douilles de cartouches, de débris d'arbres et de chars d'assaut détruits.

Des nouvelles contradictoires ont été diffusées par les émetteurs de l'armée, d'une part, et de la marine, d'autre part. L'armée, restée fidèle au maréchal Songkram, affirme que le soulèvement a complètement échoué, tandis que l'émetteur de la marine déclare que l'armée a empêché les unités de la marine de remplir leur devoir vis-à-vis de la nation et que les conséquences en furent les violents combats qui se sont déroulés dans les rues de la capitale. Des piquets de police ont été mis à l'Hôtel des postes et aux deux stations de radio. Les liaisons aériennes avec Bangkok sont interrompues.

Londres, 28 février.

(Reuter.) — Les nouvelles sur les combats de rues à Bangkok ont causé une vive inquiétude dans les milieux diplomatiques de Londres. On relève que chaque incident qui se produit, dans le Sud-Est de l'Asie, provoque du souci dans la capitale anglaise.

Le putsch siamois est la conséquence des mesures prises par le premier ministre, le maréchal Songkram, en vue d'éviter un coup d'Etat de la part des éléments communistes.

SUISSE

Grand Conseil genevois

Genève, 28 février.

Le Grand Conseil de Genève a porté de 120.000 à 160.000 fr. la subvention à l'Orchestre romand. Une proposition de réduire de 10.000 francs l'ensemble du budget de l'Instruction publique a été repoussée. Le Conseil a autorisé la commune de Chêne-Bourg à contracter, pour des travaux publics, un emprunt de 200.000 francs auprès de la Caisse hypothécaire du canton de Genève. Il a autorisé le Conseil d'Etat à allouer une subvention de 15.000 francs au comité des Rencontres internationales de Genève et 10.000 francs au fonds de garantie de cette manifestation. Le Conseil d'Etat a répondu à plusieurs interpellations, notamment à celle concernant les déclarations faites à Radio-Genève par M. Dottrens, directeur des études pédagogiques. M. Albert Picot, chef du Département de l'Instruction publique, a relevé les regrets exprimés par M. Dottrens au sujet des propos qu'il a tenus sur le corps enseignant.

Un scrutin communal falsifié dans le canton de Zurich

Zurich, 28 février.

La préfecture du district de Bulach a ouvert une enquête sur le résultat des élections communales de Glattfelden, qui ont eu lieu le 20 février dernier. D'après le procès-verbal de l'élection du président de commune, le candidat bourgeois, M. Syz, a obtenu 297 voix, et le socialiste, M. Rüttimann, 274. Or, comme le procès-verbal de l'élection de M. Syz au Conseil communal ne porte que 289 voix — donc 8 voix de moins que pour son élection à la présidence —, la préfecture de district a demandé un nouveau dépouillement des bulletins. Il fallait tenir pour certain, en effet, que des bulletins portant M. Syz au fauteuil de membre du Conseil communal avaient été sciemment comptés comme valables pour son élection à la présidence. Toutefois, après vérification, M. Syz obtenait 40 voix de plus, compte tenu de 23 bulletins nuls, tandis que 38 voix devaient être retirées au candidat socialiste, M. Rüttimann.

La préfecture du district de Bulach en conclut ceci : « Ces faits prouvent que des fautes aussi grossières ne sont pas le résultat d'une simple erreur de calcul. De graves soupçons pèsent sur un membre du bureau électoral, à qui l'on impute d'avoir falsifié les chiffres. Une enquête pénale a été immédiatement ordonnée. »

Activité aérienne

Zurich, 28 février.

Le trafic total des deux aéroports de Zurich en 1948 : vols de ligne, vols spéciaux, vols de tourisme, d'essai et d'entraînement, accuse un chiffre de 28.194 (30.453 en 1947). Il y a eu 145.195 passagers (133.209 en 1947), 314 tonnes de poste, 1436 tonnes de fret et 2305 tonnes de bagages.

Mort de Mgr Brunhes évêque de Montpellier

Montpellier, 28 février.

(Kipa.) — Son Exc. Mgr Brunhes, évêque de Montpellier, est décédé à l'âge de 75 ans.

Né à St-Flour en 1874, il était le fils d'un célèbre professeur de l'Université de Dijon. Son frère, M. Jean Brunhes, fut professeur à l'Université de Fribourg.

Son Exc. Mgr Gabriel Brunhes avait fait ses études secondaires à Toulouse, Dijon et Paris, puis il était entré au Grand Séminaire d'Issy, en 1895, où il fut ordonné en 1900. M. l'abbé Brunhes vint ensuite à l'Université de Fribourg, dont il fut l'élève pendant trois ans et où il obtint son doctorat en philosophie. Il fut ensuite vicaire à la paroisse de St-Jean, à Fribourg, et à St-Joseph de Genève. Nommé en 1903 professeur au Grand Séminaire de Saint-Flour, il fut transféré en 1906 au Grand Séminaire de Dijon, où il enseigna durant vingt-six ans. En 1932, Son Exc. Mgr Brunhes était élu évêque de Montpellier. Durant son épiscopat, il fut très remarqué comme théologien et apôtre, ayant un grand souci de la prédication. Son Exc. Mgr Brunhes était très connu à Fribourg, où il revenait souvent et où il avait prêché une des retraites sacerdotales du Grand Séminaire.

Nouveaux tarifs pour la navigation aérienne

Londres, 28 février.

Dix-sept compagnies de transport aérien, y compris les quatre compagnies britanniques et l'American Airlines, ont décidé d'aligner leurs tarifs par un accord qui entrera en vigueur le 28 mars prochain. Les nouveaux tarifs sont applicables à plus de 1000 trajets différents couvrant 40 pays du monde entier et permettent des arrêts en cours de route, des changements d'itinéraire et 40 kg. de bagages par voyageur, le tout sans suppléments.

Accident d'aviation en Suède : 4 morts

Stockholm, 28 février.

Deux avions militaires se sont rencontrés au-dessus d'un aéroport du sud-ouest de la Suède. Les quatre officiers qui les occupaient ont été tués.

L'ACTUALITÉ MONDIALE



A gauche : le Congrès du Mouvement européen s'est ouvert à Bruxelles, au Palais des Académies : M. Churchill prononçant son discours au cours de la première séance du Congrès.

A droite : la Commission de l'ONU annonce que les efforts du médiateur par intérim des Nations-Unis, M. Ralph Bunche, ont été couronnés de succès et qu'un armistice a été signé par les représentants d'Israël et ceux de l'Egypte : le chef de la délégation d'Israël, colonel Yigal Yadin, signant l'accord.

L'affaire Borghèse

Rome, 28 février.

(AFP.) — M. Grassi, garde des Sceaux, a invité la Cour de cassation à établir un rapport sur le comportement des membres de la Cour de justice de Rome, qui a jugé récemment le prince Valerio Borghèse, ex-commandant d'une unité néo-fasciste, libéré à la suite d'un verdict considéré comme trop indulgent par une partie de l'opinion publique italienne. Ce rapport devra mettre en lumière, le cas échéant, les irrégularités qui auraient été commises et seraient susceptibles d'entraîner des mesures disciplinaires à l'égard des juges.

Horribles méfaits de bandits près de Calcutta

Calcutta, 28 février.

(AFP.) — On confirme que deux ingénieurs anglais et un ouvrier anglo-indien ont été jetés dans le brasier de la chaudière de l'usine Jessops, près de Calcutta, samedi après midi, quand des bandits ont dévasté un faubourg de Calcutta.

Cette bande a attaqué ensuite le poste de police de la ville-frontière de Basirhat. Profitant de la bataille, douze bandits ont pu traverser la frontière et se réfugier au Pakistan. Le gouvernement du Bengale occidental a prié les autorités du Pakistan de les arrêter.

FRIBOURG

Grave chute d'un motocycliste

M. Emile Grau, laitier à Font, circulait à motocycliste de Payerne à Fribourg. En effectuant un virage, dans le village de Grandsivaz, la béquille de sa moto, qu'il avait omis de relever, heurta la chaussée, entraînant la chute du motocycliste, qui resta sans connaissance sur la route. Le docteur Kolly, de Prez-vers-Noréaz, mandé d'urgence, constata une grave blessure à la tête et fit transporter le blessé à l'infirmerie de Payerne. La machine a subi d'importants dégâts.

Contre un camion

Circulant à motocyclette aux Daillettes, M. Mallard, étudiant français, est venu se jeter samedi, peu avant midi, contre un camion de la fabrique de chocolat Villars, piloté par le chauffeur Louis Schœni. Le motocycliste est indemne, mais la machine a subi quelques dégâts.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

28 février

BAROMETRE

Février	22	23	24	25	26	27	28	Février
720								720
715								715
710								710
Moy.								Moy.
705								705
700								700
395								695
390								690
385								685

THERMOMETRE

Février	22	23	24	25	26	27	28	Février
7 h m	-1	-1	-1	4	1	1	-1	7 h m.
11 h m	7	7	7	8	5	4	4	11 h m.
7 h s	7	7	7	6	5	4		7 h s.

Temps probable

Ciel variable, nuageux à couvert; quelques chutes de neige surtout dans les Alpes de la Suisse centrale et orientale; en montagne, vent modéré du nord-ouest.